BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4040 du Mardi 16 Mars 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COVID-19

Les vaccinations débutent ce mardi à Brazzaville

La République Populaire de Chine a fait don de 100.000 doses de vaccin au Congo. (P.5)

A nos lecteurs

Nous avons la joie d'annoncer à nos fidèles lecteurs que notre parution perturbée par les difficultés passagères de notre imprimeur reprend son rythme normal. Tous les mardis et tous les vendredis désormais, vous retrouverez votre journal favori. Bonne lecture !

La Semaine Africaine

PRESIDENTIELLE 2021

Ntumi joue à l'homme de paix

(P.3)

EDITORIAL

Ce n'est pas moi !

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL

L'ère du Sud-Africain Patrice Motsépé

(P.14)

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

Bientôt, une église à Bokouelé

(P.9)

OFFICE NOTARIAL NIATI-TSATY
Tél.: (+242) 05 549 29 00/06 444 52 48 / E-mail: etudeniati@yahoo.fr
Office sis au 62, Avenue Energie, en face de l'Aéroport Agostino—Neto, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE
ETS «CABINET CONSEIL RH SERVICES»

Siège social: Centre-ville, Avenue MBINDA, en diagonale de Télé Pointe-Noire.
RCCM: CG-PNR-01-2021-A 10-00329 / REPUBLIQUE DU CONGO
Modification de la dénomination sociale — Transfert du siège — Extension de l'objet social

Aux termes d'un procès-verbal reçu en la Forme authentique par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 16 décembre 2020, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire centre sous le Folio: 240/33 NO7764 le 17 décembre 2020; le Fondateur et Gérant de l'Etablissement RH SERVICES a procédé au changement de dénomination, au transfert du siège social et à l'extension de l'objet social.

Les caractéristiques de l'Etablissement sont désormais les suivantes:
Dénomination: CABINET CONSEIL RH SERVICES.
Forme Juridique: Etablissement.
Siège social: Centre-ville, Avenue MBINDA, en diagonale de Télé Pointe-Noire.
Objet social:
Assistance fiscale, comptable et juridique; Assistance aux contentieux administratifs et fiscaux; Mise à disposition du personnel; Travaux publics; Fournitures de bureau; Alimentation; Distributeur d'eau minérale; Autres activités informatiques.

Gérant: Monsieur YOCA Rufin Francis Serge.
Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro CG-PNR01-20214-00333 le 08 février 2021.

Pour annonce,
Maître S. Chancel NIATI-TSATY, Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

SOCIETE LE PLATINIUM
Sarl au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social: Centre-ville, Pointe-Noire.

SOCIETE DE MANAGEMENT DE PROJETS ET DE MAINTENANCE ELECTRIQUE (SMPME)
Sarl au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social: Centre-ville, Pointe-Noire.
ENTREPRISE DE TRAVAUX ET DE GENIE CIVIL (ETGC)
Sari au capital de 1 000 000 F CFA
Siège social: Centre-ville, Pointe-Noire.

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Selon l'ordonnance en référé de désignation de révocation d'un administrateur judicaire et de nomination d'un nouvel administrateur judicaire, rendue le 25 octobre 2019 par Monsieur le Président par intérim du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, Monsieur Dieudonné MBADI, expert-comptable, a été désigné administrateur provisoire des sociétés LE PLATINIUM, SMPME, ETGC, pour une durée de quarante-cinq (45) Jours.

Par ordonnance du 4 février 2021, Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Pointe-Noire a ordonné la prorogation de la mission de l'administrateur provisoire pour quatre (4) mois supplémentaires.

L'administrateur provisoire exécutera ses fonctions conformément à l'ordonnance du 21 janvier 2019 du Tribunal de commerce de Pointe-Noire.

Le siège de l'administration judicaire est fixé dans les locaux du Cabinet Fidinter, situé au no 80 de l'avenue Nteta, Côte sauvage, à Pointe-Noire.

Pour avis,
L'administrateur Provisoire.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

BCI

Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'Experts Immobiliers pour le compte de la Banque Commerciale Internationale (BCI).

La Direction Générale de la Banque Commerciale Internationale (BCI) Congo, lance un appel à agrément pour sélectionner un ou plusieurs cabinets d'expertises immobilières afin de constituer un pool d'experts qui pourront l'orienter en toute impartialité.

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement - consortium - de soumissionnaires) qui sont établies en République du Congo et respectant le règlement de la présente consultation.

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt y afférent est téléchargeable, sans frais, sur le site internet de la BCI à partir du mardi 09 mars 2021: https://www.bcicongo.com/;
Et sous la référence de publication: AO 001/2021/BCI/CG
Il peut également être obtenu sur demande par mail adressé à: appel-offres@bcicongo.com

Les offres devront être déposées, sous pli fermé, au plus tard le mercredi 24 mars 2021 à 12h00mn, délai de rigueur, au siège de la banque, sis AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville; République du Congo. Attention : Pôle Ressources & Moyens; Département Achat (2eme étage). Tél: +242 05 676 02 23

Pour tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la BCI par courrier électronique à l'adresse appel-offres@bcicongo.com.

PRESIDENTIELLE 2021

Ntumi joue à l'homme de paix

Le président du Conseil national des républicains (CNR), Frédéric Bintsamou, alias Ntumi, est sorti de sa réserve. Au cours d'une conférence de presse animée le 14 mars dernier à Mounkala, dans la sous-préfecture de Mayama, il a dit ne soutenir aucun candidat à l'élection présidentielle. Mais il demande au Gouvernement de respecter les engagements contenus dans l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, notamment concernant son statut particulier.

Frédéric Bintsamou

Entouré de son équipe de communication et de quelques ninjas Nsiloulous qui assurent sa garde ou travaillent dans ses nombreux chantiers de construction ou dans ses champs, Frédéric Bitsamou revendique son statut particulier. *«Le CNR a rendu permissive la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017 à Kinkala. Nous mobilisons nos énergies pour consolider cette paix nuit et jour…J'attends toujours mon statut particulier qui doit me permettre de circuler librement. Tout comme la question de ma garde que j'avais négociée. On devrait m'envoyer 30 militaires pour assurer ma garde. J'attends toujours. Que le Gouvernement fasse ce qu'il a promis»*, a-t-il dit.

Il a néanmoins reconnu des avancées significatives obtenues grâce à cet accord. Parmi lesquelles le démantèlement des barrières informelles, la réouverture des voies de communication, la libre circulation des personnes et des biens et le ramassage de quelques 8007 armes toutes catégories confondues. *«A travers ces actions, le Pool est devenu fréquentable et accessible à tous»,* a dit Frédéric Bitsamou qui pense qu'à côté de ces acquis, il faut mettre en œuvre les engagements suivants: le processus de la réinsertion professionnelle des ex-combattants, la réinsertion socio-économique des ex-combattants, la libération de ses résidences privées jusque-là occupées par la Force publique, l'allégement progressif du dispositif militaire dans le Pool tel que recommandé par l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités.

«Nous nous sommes orientés dans une prospective de développement dans le Pool, dans les secteurs de l'agriculture avec 200 hectares de manioc cultivés à Vindza; de la construction d'infrastructures communautaires de base, notamment dans le registre de l'éducation et de la santé à Mayama, Vindza et Mindouli», a-t-il affirmé, tout en sollicitant le concours des partenaires tant nationaux qu'internationaux.

«Il ne faut pas tout attendre de l'Etat», a-t-il indiqué. Il s'est insurgé contre les maux qui minent la société congolaise actuelle: la pauvreté, le chômage, l'insécurité, le phénomène des bébés noirs, la corruption, l'injustice sociale, etc.

A l'approche de l'élection présidentielle, le président du CNR pense que la démocratie doit suivre son cours normal. *«L'élection doit se passer dans la paix, la transparence, la liberté et le respect des règles du jeu démocratique. L'élection ne doit pas être l'occasion de réveiller les vieux démons de la division, la haine, de règlements de compte comme il y a cela quelques années»*, a-t-il précisé.

Plus homme de paix ni ancien chef rebelle, le pasteur Ntumi affirme qu'il ne soutiendra aucun candidat. Il a justifié sa décision par le fait que depuis la signature de l'accord de paix, personne n'est allé le voir. Pas même Guy Brice Parfait Kolélas qu'il avait soutenu en 2016. «*Je reste neutre»*, a-t-il lâché.

Il a néanmoins invité les candidats en lice à faire preuve de tolérance, d'amour, de grandeur, de patriotisme et de fair-play.

Quant à la question de savoir s'il entretient des rapports avec le Président de la République, le conférencier s'est mis debout, la main droite levée et a juré: *«Je jure au nom de mon Dieu, mon Dieu qui m'a défendu et gardé pour toutes les peines que j'ai subies. Je ne suis de mèche avec personne, ni Sassou, ni personne. Je n'ai jamais parlé avec lui, ni même au téléphone. Nous gérons la paix ensemble, c'est tout»*, a-t-il déclaré.

Pour lui, l'avenir du Congo est entre les mains de Dieu et non pas d'un homme.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Ce n'est pas moi !

Au jeu du *«ce n'est pas moi, c'est lui»*, Ntumi a toutes les chances de sortir premier ! Il a tenu un point de presse d'une rare élégance samedi dernier, où il s'est présenté en charmeur innocent, en sage innocent, en victime de la rébellion qu'il a animée, en saccageur innocent dans le Pool et en spectateur du saccage *«des militaires»* d'une région où, affirme-t-il est presque tenu prisonnier. Incapable de circuler, absence des 30 militaires commis (promis) à ma protection, désœuvrement forcé de mes propres rebelles (on dit *«ex-combattant»*) que je suis obligé de rémunérer, manque d'intégration dans l'armée, non-reconnaissance de mon statut particulier : le Ntumi de samedi dernier à Mounkala (lire l'article ci-contre) est vraiment le pasteur des âmes qu'il clamait être !

On se laisserait prendre au jeu de séduction d'un homme apparu avec une telle innocence et une telle lucidité, qu'il fallait se pincer pendant toute la durée de son confiteor ! Pour lui, ce sont les *«militaires de Sassou»* qui ont bousillé le Pool, lui n'a rien fait sinon se défendre quand on l'attaquait. Pendant les années de la guerre dans le Pool, il n'a fait que répliquer à ceux qui étaient animés de la volonté de le détruire. On croit rêver !

En somme, toutes les victimes: journalistes, leaders interreligieux, deux prêtres missionnaires catholiques, de nombreux occupants involontaires dans les fosses communes des forêts et des savanes dans le Pool, les flagelations à la machette, les fameuses *«gifles de Saint Michel», les églises et les écoles pillées… Tout cela : « ce n'est pas moi, c'est lui ! »*

Oui, il nous faut préserver la paix fragile d'aujourd'hui dans le Pool. Il nous faut savoir tourner la page. Nous sommes en pleine campagne électorale, nous devons donc aller au vote en toute liberté. Ne nous attardons même pas à sa proclamation de ne soutenir (de ne gêner ?) personne. Un non-événement, a commenté un observateur averti de la réalité politique congolaise. Mais la vraie paix, celle qui ne se fera pas à coups de suspicions suggérées et répétées, ne fera pas l'impasse de la vérité et des responsabilités. Il serait trop facile de montrer les tas d'amas du Pool, et de dire: c'est lui pas moi. Il faut être au moins deux pour faire une guerre, que Ntumi soit innocent dans sa bouche, ne poussera que davantage à s'interroger sur le pourquoi de sa guerre à lui. Sur le gain qu'il en a tiré. Et sur le gain dont il a fait profiter son peuple

Albert S. MIANZOUKOUTA

PRESIDENTIELLE 2021

Le volet socio-politique du programme de Denis Sassou-Nguesso décortiqué par ses porte-paroles

Placé au cœur de son projet de société «Ensemble, poursuivons la marche», le volet socio-politique du président candidat Denis Sassou-Nguesso a été décortiqué et expliqué par ses porte-paroles thématiques, au cours d'une conférence de presse, le 8 mars dernier à Brazzaville.

Les porte-paroles du candidat Denis Sassou-Nguesso

Le directeur de campagne adjoint et porte-parole du candidat président Denis Sassou-Nguesso, Anatole Collinet Makosso, a commencé par présenter le contexte politique et économique difficile dans lequel ce projet de société présenté au peuple en 2016, avait été mis en œuvre. *«Il a démarré dans un contexte politique marqué par une rébellion dans une partie du Pool. Il a été ralenti par la crise économique qui a plongé le pays dans une récession et a failli être arrêté net par la crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus»*, a-t-il rappelé.

Pour lui, malgré les difficultés de parcours, *«la marche vers le développement»,* demeure une *«ambition noble et pertinente»*. Aussi, *«convient-il de la poursuivre en s'inscrivant dans une certaine démarche»,* a-t-il déclaré pour justifier le changement de cap avec le nouveau projet intitulé: *«Ensemble, poursuivons la marche».*

Ilse décline en neuf axes qui offrent aux potentiels des électeurs un aperçu des outils d'analyse qui permettront de mieux comprendre le fonctionnement et la signification du Congo vers lequel Denis Sassou-Nguesso veut conduire le peuple. *«Enrichi, actualisé et articulé à l'Agenda 2030, notamment aux Objectifs du développement durable (ODD), l'Agenda de l'Union Africaine et au Programme national de développement (PND), la marche à poursuivre rappelle la place du développement du capital humain, l'approche la plus intégrée du développement, en mettant un accent sur l'amélioration de la gouvernance publique, reposant elle-même sur sept éléments clés: la capacité des dirigeants, la transparence dans la gestion, la redevabilité autrement dit la responsabilité des populations de rendre compte de la gestion, le suivi-évaluation, les contrôles internes et externes, les sanctions, les procédures judiciaires»*, a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Ce projet de société *«nous invite tous à la consolidation des fondements du vivre-ensemble; la relance de l'économie et la création des emplois; le développement soutenu de l'agriculture au sens large; le progrès social pour tous dans la solidarité; l'appropriation du développement durable; la redynamisation de la vie culturelle nationale; la revitalisation des sports; la réorganisation de l'outil diplomatique au service du développement et de la paix»*, a conclu Anatole Collinet Makosso.

C. A. Y-Ng

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

L'AFD finance la construction de nouveaux quais

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase d'urgence de son plan directeur de développement, le Port autonome de Pointe-Noire a initié la construction de nouveaux quais. A cet effet, un accord a été conclu le 3 mars 2021 avec le groupement d'entreprises Razel/ Jan De Nul adjudicataire de ce marché financé par l'Agence française de développement.

Signature des documents de l'attribution du marché

Afin d'accroitre ses capacités d'accueil des navires, et en vue de conserver son leadership dans la sous-région, le Port autonome de Pointe-Noire a mis en œuvre la phase d'urgence de son plan directeur de développement. C'est de cela que répond le projet de construction de nouvelles infrastructures sur la façade Est de l'actuel bassin portuaire. Il s'agit d'un quai de 250 m de long, sur une profondeur de moins 12,5 m. Avec une partie de 50 m approfondie à moins 16 m. Il est destiné à l'accueil des navires céréaliers et autres vraquiers, ainsi qu'aux navires minéraliers en prévision de la reprise d'activités de ce secteur économique.

Ces travaux constituent également l'amorce d'un nouveau chantier, autrement dit la construction de 100 premiers mètres d'un quai multifonctions à venir, et aussi d'une darse (bassin portuaire) à usage de carénage des navires de pêche et des supplies pétroliers.

Le marché de construction de ces nouveaux quais a été attribué au groupement d'entreprises Razel/Jan De Nul adjudicataires de l'appel d'offres, et qui devraient l'exécuter en 24 mois, pour un montant de 25, 692 milliards de F.Cfa obtenus grâce à un prêt octroyé par l'Agence Française de Développement (AFD) en août 2018.

Ainsi, à l'occasion de la signature de cet accord des travaux entre le PAPN et le Groupement Razel/kan De nul, le consul général de France à Pointe-Noire M. Joël Renou a rassuré le directeur général du Port M. Séraphin Bhalat, de ce que la France est disposée à poursuivre cette coopération avec le Port en matière de projets de développement des infrastructures.

Pour sa part, M. Séraphin Bhalat a dit toute sa reconnaissance et ses *«remerciements à l'endroit de l'AFD qui est l'un des principaux artisans de ce projet, et qui ne cesse d'accompagner le Port dans son processus de développement depuis plus de trois décennies».*

La signature de ce contrat marque le début d'un processus qui devrait se poursuivre par la signature dans les prochains mois d'un autre contrat de travaux. Ce sera pour la construction imminente d'un Port de pêche industrielle, et d'un appontement pour les pirogues de pêche artisanale. Ces travaux seront financés par l'Union européenne.

Rappelons que le 22 février 2021, le Président de la République M. Denis Sassou-Nguesso a visité le chantier de construction du nouveau siège du Port. Un joyau de 15 étages, haut de 64 mètres et qui intègre le plan d'urgence de développement portuaire.

Présidentielle 2021

Les quartiers 24, 28 et 29 de Bacongo 1 déterminés à continuer la marche avec Denis Sassou-Nguesso

C'est au cours d'un meeting organisé à la Place Mabouaka, à proximité de la Paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo, que Jean Lounana Kouta, directeur local de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle 2021 dans la circonscription électorale de Bacongo 1, a fait les premières évaluations de son action débutée le 5 mars 2021.Il a bénéficié de l'assistance de Donald Fylla, directeur local de campagne du même candidat dans la circonscription électorale de Bacongo 2.

Jean Lounana Kouta

Le déroulé de cette rencontre présenté par Médard Milandou prévoyait les messages des sages, des mamans de Bacongo 1, des jeunes, des partis politiques: Mouvement Action et Renouveau (MAR), Rassemblement Citoyen (RC), Mouvement Congolais pour la Démocratie et le développement intégral (MCDDI) et du Parti Congolais du Travail (PCT). L'Union pour la République (UR) était aussi de la partie.

Après le mot de bienvenue prononcé par Albert Nokani, chef du quartier 24, le serment de différents intervenants s'est focalisé entre autres sur la mobilisation, l'engagement à voter utile pour le candidat Denis Sassou-Nguesso afin qu'il soit élu dès le premier tour. Parce qu'il a l'expérience et la vision de conduire ce pays à l'émergence. A cette occasion, les jeunes ont déclaré être des ambassadeurs de Denis Sassou-Nguesso pour relayer le message de paix et d'unité nationale dans leurs quartiers.

Prenant la parole, Jean Lounana Kouta a enfoncé le clou: *«Nous avons suivi le mot de bienvenue des sages, les messages des mamans, des jeunes et de différents partis de la majorité présidentielle, devant nous, une foule en liesse et vêtue de blanc: c'est un symbole fort que nous voyons et entendons. Dans tous les messages, c'est le mot paix qui revient; une paix si chère à notre leader. Que les habitants de Bacongo 1 s'approprient de manière particulière ce concept qui nous a manqué à un moment donné. Nous sommes tous heureux aujourd'hui de vaquer librement à nos occupations et nous souhaitons que cette paix dure à jamais, que cet élan de modernisation puisse continuer. Il a, en 1999, remis notre pays aux mains de Dieu ; ce n'est pas rien ! car là où le nom de Dieu est invoqué, la paix y règne».*

V. G

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ELECTION PRESIDENTIELLE 2021

Les délégués de la Cour constitutionnelle édifiés sur la régularité du scrutin

La Cour constitutionnelle a organisé jeudi 11 mars dernier, à son siège, un séminaire sur la régularité de l'élection du président de la république, à l'attention des coordonnateurs et des délégués de l'institution, dont le thème central a porté sur le suivi du déroulement de l'élection du président de la république. C'était sous la supervision du président de la cour constitutionnelle, Auguste ILOKI.

Pendant la formation

La tenue de ce séminaire répond à l'une des attributions conférées à la Cour constitutionnelle, celle de veiller à la régularité de l'élection du président de la république. *«Elle examine les réclamations et proclame les résultats définitifs du scrutin».* Dans son allocution à l'ouverture du séminaire, Auguste ILOKI, a indiqué qu'à l'occasion de l'élection du président de la république, la cour constitutionnelle désigne, en son sein, un ou plusieurs coordonnateurs qui peuvent se faire assister de délégués pour suivre le déroulement du scrutin. Il a rappelé l'objet du séminaire *«vous apporter l'éclairage nécessaire qui vous permettra de démêler les différentes questions susceptibles de gêner l'exécution de votre mission d'observateur électoral pour le compte de la cour constitutionnelle»* a-t-il rappelé. Et d'ajouter « vous serez, ainsi, sensibilisés sur les faits de nature à compromettre le déroulement normal de l'élection du président de la république tels qu'ils sont prévus dans la loi électorale. Il s'agit de vous inviter à ne pas disperser vos efforts en recensant des faits de toute nature sans rapport avec les compétences de la cour constitutionnelle car cela relève d'autres institutions chargées de l'observation nationale qui proposeront des recommandations orientées vers l'amélioration du processus électoral » a-t-il relevé. Entre autres faits auxquels le président de la cour constitutionnelle a fait allusion : l'existence ou non de l'isoloir dans le bureau de vote ; le déplacement ou non de l'urne hors du bureau de vote avant ou pendant le dépouillement ; l'existence ou non d'un nombre de bulletins supérieur au nombre d'émargements ; le transfert d'électeurs d'une circonscription à une autre ou d'un bureau de vote à un autre ; la corruption ; l'empêchement fait aux électeurs de voter ; la séquestration des électeurs ; les violences ou voies de fait constatées dans un bureau de vote ou à ses abords immédiats ; la distribution de sommes d'argent dans le bureau de vote ou à ses abords immédiats. Auguste ILOKI souligne par ailleurs que c'est dans ce contexte qu'il est demandé aux coordonnateurs et délégués de relater, objectivement, dans leurs rapports, ces faits qui se sont produits au cours du déroulement du scrutin afin de promouvoir la transparence, d'améliorer le processus électoral, d'augmenter la confiance des citoyens dans le processus électoral, de prévenir les cas de contestation de l'élection et conséquemment de réduire le contentieux électoral, d'encourager l'acceptation des résultats de l'élection par tous les candidats et rendre, ainsi, sans objet le recours au juge électoral. *«Il vous revient, alors, de recueillir au niveau des centres et bureaux de vote, des informations relatives à la qualité et à la transparence de l'élection ou à des éventuelles défaillances et insuffisances»* a indiqué Auguste ILOKI.

Pascal AZAD DOKO

COVID-19

La campagne de vaccination débute ce mardi à Brazzaville

La République du Congo a reçu le 10 mars dernier un don de cent mille doses de vaccin chinois Sino pharm. C'est le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, qui a réceptionné le don, en présence de ses homologues de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, et de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, ainsi que de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin. La campagne de vaccination débute ce mardi dans cinq centres retenus à Brazzaville.

Réception du don chinois

Ce don chinois constitue le premier lot de vaccins qu'attend le Congo pour immuniser la population. «Il faut qu'on se réjouisse de ce que le Congo vient de recevoir son premier lot de vaccins contre le coronavirus COVID-19», a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo, tout en précisant que La campagne de vaccination va démarrer dans les jours qui suivent. *«Nous sommes prêts à vacciner. Les sites de vaccination sont connus».*

Pour l'ambassadeur de Chine, cette donation s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la promesse faite par le président Xi Jinping lors du sommet Chine-Afrique sur la solidarité contre la COVID-19.

Il a indiqué que le Congo fait partie de plusieurs pays bénéficiaires du vaccin Sino pharm. *«Cela prouve que la Chine reste toujours aux côtés des pays en voie de développement pour lutter ensemble contre la COVID-19»,* dit Ma Fulin.

Quant à la catégorie des personnes qui seront les premiers bénéficiaires, le Pr Alexis Elira Dokekias, deuxième vice-président de la Commission technique de la Task force, s'en est expliqué: *«On commencera par vacciner les personnes les plus exposées: le personnel de santé, la presse qui est au contact avec tout le monde, la force publique. On doit surtout privilégier les personnes qui ont des maladies associées (diabète, hypertension) et celles qui ont plus de 50 ans».*

Il a par ailleurs indiqué que le Congo va recevoir une deuxième vague de vaccin constituée d'un million de dose de la part des Emirats Arabes Unis. D'autres vaccins vont provenir de l'initiative COVAX de l'Unions africaine.

A noter que le Congo a enregistré son premier cas de coronavirus le 14 mars 2020 et compte plus de 120 décès à ce jour.

Brazzaville est le premier site retenu pour le début de cette campagne dont les agents de santé retenus pour la tâche ont été formés le lundi à l'ACERAC. Trois sites sont retenus pour la circonstance: L'hôpital Militaire, l'infirmerie de la présidence de la République et les Sapeurs pompiers.

Les premières catégories de personnes à vacciner par ordre de priorité sont: les agents de santé, la Force publique, les agents des affaires sociales, les journalistes, les diplomates et les enseignants, notamment.

KAUD

TECHNOLOGIES

Juste Léon Ibombo a lancé les tests pilotes de la 5G

Le Ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Juste Léon Ibombo et la secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Mme Vera Songwé, ont signé le 4 mars dernier un mémorandum d'entente en vue de la création au sein de l'Université Denis Sassou-Nguesso, d'un Centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle (CARIA) et de réaliser les tests pilotes sur la 5G. Le document a été paraphé aussi par le ministres Bruno Jean Richard Itoua, de l'Enseignement supérieur.

Echange des parapheurs

Les parties souhaitent combiner leurs efforts, leurs compétences et leurs connaissances techniques pour mener des initiatives communes en vue de faciliter la mise en place de ce centre et améliorer le paysage actuel de la recherche en intelligence artificielle au Congo et en Afrique de façon générale, ainsi que sur d'autres technologies émergentes.

L'objectif du centre est d'entreprendre des recherches de pointe sur l'intelligence artificielle (IA) en se concentrant sur une approche centrée sur l'homme afin de maximiser les avantages et de contrer les défis du développement et de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le développement socio-économique du continent.

La création de ce Centre régional avec le support de la Commission économique des Nations Unies et de ses partenaires fera du Congo un grand carrefour des technologies en Afrique centrale.

Par la même occasion, le ministre Léon Juste Ibombo a procédé au lancement des tests pilotes de la 5G. L'objectif principal de cette initiative est d'établir un partenariat et de mettre en œuvre des tests 5G dans certains pays africains pour leur permettre d'exploiter pleinement le potentiel numérique, et d'exploiter les avantages de la numérisation pour le développement du continent et en retour de renforcer les capacités des partenaires à ouvrir des opportunités dans les réseaux commerciaux 5G de plusieurs pays.

KAUD

VIE ASSOCIATIVE

La Dynamique Vumbuka a choisi Denis Sassou- Nguesso

La plateforme associative, la Dynamique Vumbuka de Bacongo, a bouclé sa campagne d'adhésion, à travers une concertation citoyenne avec les membres de Bacongo, le jeudi 4 mars 2021, au siège de la mairie de Bacongo. La cérémonie a été présidée par Donald Fylla Saint-Eudes, son président.

Une occasion pour ses membres de porter leur dévolu sur la candidature de Denis Sassou-Nguesso. *«De par son expérience riche d'exemples pour continuer à gérer le pays».*

Cyriaque Malonga a insisté sur les réalisations du président candidat. *«Il est en train de transformer le Congo vers un meilleur développement, en prenant pour exemple les routes en construction permettant le maillage du pays».*

Le président de la Dynamique, Donald Fylla Saint-Eudes a pris acte de la volonté des jeunes, femmes et doyens de Bacongo. *«Au-delà de l'enthousiasme et des déclarations, je dois dire à chacun d'ente nous qu'il est essentiel de garder à l'esprit l'idée de la victoire par un travail de terrain et de mobilisation par l'implication de tous et de chacun. Il n'y a donc aucune raison à ne pas gagner à Bacongo».*

P. B

Coup d'oeil en biais

Au secours de l'activiste des droits de l'homme ''Alex'' Dzabana

Plusieurs organisations non gouvernementales de droits humains appellent les autorités congolaises à la libération du Dr Alexandre Ibacka Dzabana, dit ''Alex'', ''enlevé manu militari'', selon ses proches, jeudi 11 mars dernier à son domicile. Agir ensemble pour les droits humains, l'OCDH, Tournons la page, la Plateforme des ONG des droits humains et de la démocratie, l'ACAT-France, FIDH et l'OMCT estiment ''illégale'' l'arrestation de leur collège, qui est coordonnateur de la Plateforme congolaise des ONG des droits humains et de la démocratie, membre du Mouvement M22 et de la coalition ''Tournons La Page Congo''.

Mathias Dzon tirerait les conséquences, si cela continue...

L'ancien ministre des Finances et candidat à l'élection présidentielle Mathias Dzon était confronté à des tracasseries administratives à Ouesso où il tentait d'organiser son premier meeting de campagne électorale. Lorsqu'il a obtenu l'autorisation, son entourage affirme qu'à l'heure du meeting des centaines de femmes avaient été déployées sur le lieu qu'on lui avait indiqué pour célébrer le 8 mars, la journée internationale des droits de la femme. L'ayant annulé, c'est finalement à Makoua, dans la Cuvette, qu'il a tenu son premier grand meeting. *''Si cela continue, je ne reconnaîtrais pas les résultats de la CENI''*, a-t-il prévenu, selon un confrère.

Des hauts fonctionnaires à l'assaut des équipes de campagne des candidats

Des hauts fonctionnaires ont choisi d'intégrer les équipes de campagne de certains candidats à l'élection présidentielle des 17 et 21 mars, pour, dit-on, sauvegarder leurs positions ou en conquérir des supérieures. Pourtant, les fonctionnaires, s'ils peuvent être membres des partis politiques, ont l'obligation de réserve. En cette période de campagne, de nombreux directeurs et d'éminents universitaires sont hors de leurs bureaux pour se livrer aux activités de la campagne électorale.

Pas de rond-point Lumumba, mais l'Institut Thomas Sankara

Le candidat à l'élection présidentielle Guy-Brice Parfait Kolélas a tenu son meeting populaire du samedi 13 mars dernier à l'Institut Thomas Sankara dans le premier arrondissement de la capitale économique. Ses partisans affirment qu'il avait sollicité le rond-point Lumumba comme l'a fait le 5 mars dernier le candidat Denis Sassou N'Guesso, mais le maire de cet arrondissement ne lui a accordé que l'Institut Thomas Sankara. Pour certains analystes, ce maire a craint, semble-t-il, la comparaison du niveau de mobilisation des deux candidats les plus en vue si les deux meetings s'étaient tenus au même endroit.

CSLC: encore un ordre sans effet

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication Philippe Mvouo, a dénoncé le mardi 9 mars dernier ''l'excès de zèle'' des soutiens des candidats à l'élection présidentielle qui font apparaître sur les affiches de campagne leur photo à côté de celui de leur candidat. Et il leur a intimé l'ordre de retirer ces affiches, *''la loi n'autorisant pas ça''*, a-t-il indiqué. Une semaine après, les choses restent en l'état. Sans effet!

Les médias pourront-ils rectifier le tir?

C'est le souhait de bon nombre de gens, y compris les responsables du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), du fait que les médias publics et privés font la part belle aux activités du président sortant ou de ses alliés. Ils ont le sentiment que tous les médias accompagnent le candidat de la majorité présidentielle, oubliant l'équité dans le traitement de la campagne électorale. Ce n'est pas un bon signe de démocratie en période électorale, se plaint l'OCDH qui pense que *«pour une compétition électrorale équitable au Congo, il faut garantir aux citoyens l'accès à une information pluraliste sur l'enjeu des élections, notamment via une couverture équitable des différents mouvements politiques».*

Ces mamans qui abandonnent leurs bébés

Il y a qulques jours, un nouveau-né de sexe masculin portant encore son cordon ombilical a été retrouvé abandonné dans une poubelle de la société d'assainissement Averda au quartier Roy, dans le deuxième arrondissement Mvou Mvou, à Pointe-Noire. L'auteure de ce présumé infanticide court toujours et peu de détails n'ont filtré sur les circonstances de cette découverte macabre. Une nouvelle découverte macabre qui devrait commencer à interpeller les autorités tant ce phénomène devient récurrent.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ARPTC-ARPCE

Coopérer plus étroitement sur les fréquences aux frontières

Un accord de coordination des fréquences des réseaux mobiles aux frontières a été signé le 25 février dernier à Brazzaville entre Louis-Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et Christian Katendé, président du Collège de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo de la RDC (ARPTC). Le nouvel accord de coordination qui fait suite à celui signé par les deux autorités de régulation à Kinshasa en septembre dernier, s'inscrit dans un cadre de concertation des deux pays sur des dispositions pertinentes des radiocommunications pour faciliter le processus d'assignation des fréquences dans les zones frontalières.

Christian Katendé et Louis-Marc Sakala

La mise en œuvre de cet accord a prévu une feuille de route, assortie d'un plan stratégique couvrant les années 2021 et 2022. Elle s'articule autour des domaines comme la régulation postale, la régulation des marchés télécom et postales, la régulation des réseaux, la régulation des fréquences, la régulation des services financiers numériques et les aspects juridiques de la régulation. Les actions à mener en 2021 et 2021 sont entre autres un séminaire sur les meilleures pratiques en matière de service postal universel et des services financiers postaux au cours du 2e semestre 2022 à Kinshasa, trois échanges d'information sur la régulation tarifaire des marchés de gros et de détail, l'observatoire des marchés télécom, la protection des consommations en collaboration avec les associations des consommateurs ou encore un atelier technique sur la mise en place du free-roaming au cours du 2e trimestre 2021 à Kinshasa ainsi qu'un séminaire sur les services universels des communications électroniques au cours du 3e trimestre 2021 à Brazzaville.

Les membres des Agences de régulation du Congo et de la RDC

Au titre de la régulation des fréquences, il est prévu les échanges d'information et la diffusion des meilleures pratiques sur la gestion et le contrôle du sceptre des fréquences, la coordination des fréquences aux frontières. S'agissant de la régulation des services financiers numériques, un atelier sera organisé suivi d'une visite d'étude sur le contrôle des flux de revenus et du Mobile Money en ce premier trimestre 2021 à Brazzaville.
Concernant les aspects juridiques de la régulation, des réunions d'échange d'information et de documents sont prévues. Des ateliers regrouperont les experts des deux pays.
«Nous avons mis en place des solutions. Ce qui est important, c'est cette volonté de régler ces problèmes à chaque fois que la difficulté pourrait se présenter. Nous avons un point de départ solide qui consacre une coopération soudée entre nos deux entités pour tous problèmes qui pourraient se présenter à l'avenir. Nous mettrons en place les mécanismes qu'il faut pour que nos réseaux fonctionnent de la meilleure façon possible», a indiqué Christian Katendé.
«Nous avons finalisé notre protocole de travail afin de résoudre les challenge du secteur de la communication électronique. Nous avons cette obligation fixée par nos chefs d'Etat de résoudre ces problèmes afin d'apporter aux consommateurs une très bonne et une meilleure expérience d'utilisation des communications électroniques. Au travers de ce protocole, nous visons un partage de ressources, de connaissances, de compétences afin de fonctionner ensemble comme le font d'autres pays en Afrique de l'Ouest et en Occident», a indiqué Louis-Marc Sakala.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

A quand la mécanisation de l'agriculture au Congo?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

FORMATION QUALIFIANTE

La Chambre de commerce et d'industrie de Brazzaville veut redorer son image

La Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville et l'établissement Hautes études commerciales et techniques (HECT) se sont mis d'accord cette année pour instaurer un nouveau rituel en faveur des étudiants, promoteurs d'entreprises et créateurs d'emploi. Une journée portes ouvertes a été organisée samedi 27 février dernier à son siège à Brazzaville afin de redorer son image de grande formatrice en entrepreneuriat. Cette journée qui s'est déroulée sous la direction de Jean Galessamy Ibombo, premier vice-président de la Chambre de commerce, en présence d'Evariste Miakakandila, directeur des hautes études commerciales et techniques. Elle avait pour thème: *«Découvrir pour mieux choisir».*

Photo de famille après la journée portes ouvertes

Jean Galessamy Ibombo a souligné qu'on ne peut parler de l'emploi, sans formation et sans partenaires. Depuis plusieurs années, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville est transversale et multidimensionnelle dans la formation qualifiante des cadres supérieurs. *«La Chambre de commerce de Brazzaville est composée de sept sections parmi lesquelles, le commerce, le service, les métiers et les artisans. Le commerce est la première activité comme l'indique son nom. Cette section a pour vocation de suivre les accords signés avec les partenaires d'autres pays, surtout des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); la formation qualifiante en petite et moyenne industrie (PMI) et petite et moyenne entreprise (PME). Le service est la deuxième activité qui est composée des Banques, les transports, les transits, la communication, les services culturels, les impôts, les assurances. Les métiers et les artisans sont composés de la foire, l'exposition artisanal et les salons. Cette section élabore les plans et les programmes de formation des cadres dans l'entrepreneuriat. Créée par décret du 5 mars 1996, la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville est un établissement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour missions de représenter et de défendre les intérêts des populations. Elle constitue l'interface entre le secteur public et le secteur privé»*, a rappelé Jean Galessamy Ibombo.
Pour sa part, Evariste Miakakandila a précisé que l'établissement Hautes études commerciales et techniques, née des cendres du centre de formation et de perfectionnement professionnels, est un établissement d'enseignement supérieur *«basé sur le système de LMD (Licence, master, doctorat). Sa vocation est de former les jeunes cadres pour bien s'imprégner des techniques de gestion d'entreprise et du numérique. Il garantit aux étudiants des stages pratiques dans les entreprises placées sous contrôle de la chambre de commerce de Brazzaville. Pour l'instant, cet établissement ne se limite qu'à la Licence professionnelle et dispense les cours au même titre que les facultés avec le diplôme de doctorat ou l'équivalent de Bac +5»*, a dit le directeur de cet établissement supérieur.
Cette journée a permis aux jeunes et aux étudiants de connaître la chambre de commerce de Brazzaville. Il s'est agi d'aider les jeunes à mieux s'orienter dans l'entrepreneuriat à travers des exposés et les témoignages des anciens étudiants.

Pascal BIOZI KIMINOU

ENTREPRENEURIAT

Former les acteurs économiques de Dolisie aux standards OHADA

La Chambre consulaire de Pointe-Noire, porteuse de la 2e composante de la deuxième phase du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II), a entrepris, le mardi 16 février dernier à la chambre sœur de Dolisie, une sensibilisation aux axes développés dans le cadre de ce projet. Une opération élargie à la dispensation des formations de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA).

Les chefs d'entreprises ayant participé au programme PRCCE 2

Projet à portée nationale, le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II) a ciblé la ville de Dolisie. La coquette, où bon nombre d'acteurs économiques souhaitent se soustraire à l'assoupissement, à l'amateurisme en renforçant leurs capacités et connaissances sur le monde des affaires.
L'opération a notamment concerné la 2e composante relative à l'amélioration du climat des affaires. *«Dolisie et l'ensemble du département du Niari veulent reconquérir leur lustre en épousant la dynamique des économies locales structurées, dans lesquelles s'épanouit une diversité de secteurs d'activités»*, a rêvé Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Il était représenté par la cheffe du projet, Flora Mavoungou.
La sensibilisation a porté sur les trois axes de la composante: Liziba, la plateforme d'information des entreprises sur le Congo, répondant au défi de l'accès à l'information commerciale et entrepreneuriale; la branche ponténégrine du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO) développé pour accélérer le règlement des différends d'affaires; et les formations OHADA servant le dessein de la vulgarisation des neuf actes uniformes. *«L'information entrepreneuriale existe bel et bien au Congo, mais elle est éparse. La démarche de Liziba est d'avoir centralisé en un seul outil cette information avec, en plus, un renvoi vers les sites web des institutions impliquées dans l'entrepreneuriat»*, a spécifié Jean Michel Mavoungou, responsable du Helpdesk, l'entité dont est tributaire la plateforme.
La déléguée générale du CEMACO-Pointe-Noire Parfaite Pantou a mis en évidence le contexte ayant sous-tendu la mise en route de l'innovation CEMACO; la frilosité des investisseurs, l'enlisement des procédures dans les tribunaux étatiques. *«Avec le CEMACO, vous allez vite en gardant la relation d'affaires»*, a-t-elle lancé, convaincue que l'ADN de cette justice alternative à savoir la célérité, la confidentialité et l'impartialité en démultiplieront l'attrait.
Aux premiers efforts de sensibilisation s'est greffé le lancement d'une session de formation de quatre jours sur les actes uniformes de l'OHADA. 25 entreprises y ont été formées, sur les 500 qui devraient l'être sur l'ensemble du territoire à l'issue du projet.

Effet d'aubaine sur la chambre consulaire de Dolisie

Liziba et le CEMACO ont déclenché des commentaires enthousiastes. *«C'est la première fois qu'on a un outil de cette utilité dans notre pays»*, s'est porté en admiration un chef d'entreprise. Et un autre d'ajouter: *«Avec le CEMACO, on évite les longues, lentes et coûteuses procédures des tribunaux… plus question donc de recourir aux services de police ou de la gendarmerie pour régler nos différends».*

Mais l'un des grands gagnants de ces dispositifs pourrait être la chambre consulaire de Dolisie. Partenaire du projet et engagée à se remettre d'aplomb après des années de fonctionnement erratique, elle a promis un investissement dans un espace de travail où les acteurs économiques pourront consulter la plateforme. De quoi espérer des dividendes sur son image. Son secrétaire général, Guy Maixent Sosthène Zambilanou s'est d'ailleurs fendu d'un élan de gratitude à l'endroit de l'Union européenne et de la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Les acteurs sensibilisés, eux, n'ont qu'une hâte: une réédition à grande échelle de cette expérience de sensibilisation.

Jean BANZOUZI MALONGA

ÉCONOMIE

Première session du comité économique de Pointe-Noire

La quatrième session ordinaire dite *«administrative»* du 25 septembre au s4 octobre 2018, du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire avait, par délibération du 12 octobre 2018, décidé de créer dans la ville de Pointe-Noire un comité économique de la ville. Les travaux de la 4e session de ce comité se sont ouverts le 26 février dernier, sous la présidence de Jean-François Kando, président du Conseil départemental et municipal, député maire de la ville de Pointe-Noire. Réfléchir ensemble sur le développement de la ville de Pointe-Noire, tel a été le but.

Les membres du comité économique

Sous l'emprise de la grave crise économique et financière que cependant, face à la crise financière et économique actuelle, le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a engagé des réformes économiques. Cette initiative veut privilégier et stimuler l'implication des acteurs locaux, des entreprises, des institutions et des personnalités dans le développement du patrimoine commun dans la ville. *«Les problèmes auxquels la ville est confrontée étant à la fois nombreux et complexes, le Conseil économique de la ville, organe consultatif du Conseil départemental et municipal regroupes en son sein des membres issus des différentes institutions au niveau local et des personnes ressources. Dans ce sens, le Conseil départemental et municipal a prescrit au comité économique de la ville des objectifs précis»*, a réaffirmé le président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire.
Les objectifs de cette session inaugurale du comité économique ont été basés sur trois axes: Promouvoir une politique de consultation avec les opérateurs économiques en vue de garantir le développement économique harmonieux et intégré da la ville; préserver et développer l'implantation des nouvelles entreprises; maintenir et faciliter l'expansion des entreprises existences.
De tels objectifs peuvent être atteints par la seule volonté du Conseil, a-t- il rappelé. D'où le recours plus large aux acteurs de terrain afin de rendre la réflexion plus féconde et les résultats plus probants. Le président a invité les acteurs économiques à rendre leur réflexion plus féconde et opérationnelle.
Le deuxième vice-maire de la ville de Pointe-Noire, Germain Bemba-Bantsimba a réaffirmé que la session travaille ensemble avec les acteurs économiques afin d'ajouter une pierre à l'édifice pour le développement économique de Pointe-Noire.

Madocie Déogratias MONGO

COTE D'IVOIRE

Décédé en Allemagne, Hamed Bakayoko sera inhumé à Séguéla

Le Premier ministre ivoirien Hamed Bakayoko s'est éteint, le 10 mars 2021 à l'âge de 56 ans à Fribourg en Allemagne, des suites d'un cancer du foie. Sa dépouille mortelle dont le cercueil était recouvert du drapeau national, est arrivée samedi en milieu d'après-midi à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Elle a été accueilli par le Chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara et son épouse Dominique, ainsi qu'une foule immense d'Ivoiriens éplorés.

Hamed Bakayoko

Entouré de son épouse et de la veuve du défunt Yolande Bakayoko, qui se trouvait à bord de l'avion, et ses enfants, le Président Ouattara s'est incliné sur le cercueil. Après les prières musulmanes, le cortège funéraire a pris la direction des Pompes funèbres de la Côte d'Ivoire (IVOSEP) à Treichville, sous les regards tristes de nombreux jeunes regroupés par endroits. Du 12 au 19 mars, un deuil national de huit jours a été décrété par le Gouvernement ivoirien, au cours duquel les drapeaux devraient être en berne dans le pays et dans les ambassades ivoiriennes.
Le programme officiel prévoit des hommages de la nation mercredi 17 mars, à Abidjan, suivis du transfert du corps le lendemain à Séguéla, au Nord-Ouest du pays, la terre de ses ancêtres où il sera inhumé vendredi 19 mars dans la stricte intimité familiale.
Outre ses fonctions de Premier ministre, Hamed Bakayoko qui précédemment avait occupé les fonctions de ministre des TIC et de l'Intérieur était aussi ministre de la Défense et maire d'Abobo. Il avait été évacué en France le 18 février, par avion spécial, pour raisons de santé, avant d'être transféré dans un hôpital en Allemagne, le week-end dernier, au moment où se tenaient les élections législatives dans son pays. Malgré son absence, il a été largement réélu député dans son fief de Séguéla. Le Président Ouattara perd un ''fils'' politique et un collaborateur très proche. Hamed Bakayoko avait succédé en juillet 2020 au poste de Premier ministre à Amadou Gon Coulibaly, décédé huit mois avant. Il était un premier prometteur et ouvert à tous, qui a été fauché en pleine ascension. Surnommés Hambak, le ''Golden Boy'', journaliste à ses débuts (patron de Radio Nostalgie et du journal Le Patriote), homme humble et généreux, très proche de la base de la société, s'est battu pour atteindre ce niveau de succès politique. Il était un véritable soutien pour les artistes ivoiriens et africains. Apprécié de tous les camps d'un pays marqué par de fortes tensions politiques, les opposants ont salué sa mémoire, ainsi que les artistes et les populations de différents milieux.
Les Chefs d'Etat africains et ceux d'autres continents ont salué la mémoire de ce ''grand homme d'Etat'' dont la disparition constitue une grande perte pour la Côte d'Ivoire et pour l'Afrique.

Alain-Patrick MASSAMBA

PRÉSIDENTIELLE AU TCHAD

Idriss Déby s'achemine vers son sixième mandat

L'élection présidentielle tchadienne est prévue au début du mois d'avril prochain. Le lancement de la campagne en vue de séduire les électeurs, a eu lieu samedi 13 mars dernier. La plupart des opposants de taille étant absents, Idriss Déby Itno, semble bien parti pour un sixième mandat le 11 avril 2021.
Pour le lancement de sa campagne, le président-candidat à sa propre succession a tenu un grand meeting, samedi 13 mars à N'Djamena la capitale devant un public acquis à sa cause.
Le chef de l'Etat tchadien défend ses trente années de règne, sans faire allusion à son bilan économique, mais mettant en avant les aspects sécuritaires et diplomatiques.
Sur la contestation qui augmente dans le pays, depuis des semaines et malheureusement, matées régulièrement par les forces de l'ordre et de sécurité.

Idriss Déby Itno

S'adressant à la foule, le président sortant, explique que les opposants *«doivent comprendre que la démocratie n'est pas du désordre»*.
Sûr de sa victoire Idriss Déby invite les occidentaux à envoyer autant d'observateurs qu'ils souhaitent. Et à l'opposition qui est très active sur les réseaux sociaux depuis l'extérieur du Tchad, il lance que *«certain croient encore aujourd'hui que ceux qui nous ont colonisé hier, peuvent encore changer les choses au Tchad»* avant de conclure par une virulente diatribe en langue arabe locale.

Gaule D'AMBERT

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boîte Postale: 126

REPUBLIOUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du second semestre 2020, et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2021 se présentent comme suit:

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicable au 1er semestre 2021
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	9,27%	12,37%
Découverts	9,85%	13,13%
Crédits à moyens terme	15,07%	
Crédits à long terme	11,68%	15,58%
Cautions	1,93%	2,57%
Effets commerciaux	9,27%	
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	8,91%	11,88%
Découverts	14,05%	18,73%
Crédits à moyen terme	10,82%	14,42%
Crédits à long terme	9,35%	12,46%
Cautions	2,62%	3,49%
Effets commerciaux	10,20%	13,60%
Grandes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	7,98%	10,63%
Découverts	9,19%	12,25%
Crédits à moyen terme	7,47%	9,97%
Crédits à long terme	7,89%	10,52%
Cautions	2,06%	
Effets commerciaux	16,12%	21,50%
Autres personnes morales		
Crédits ù la consommation, autre que découvert	6,07 %	8,09%
Découverts	7,67%	10,23%
Crédits à moyen terme	7,53%	10,04%
Crédits à long terme	6,00%	8,00%
Cautions	1,06%	1,41%
Effets commerciaux	7,60%	10,13%
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	14,03%	18,70%
Découverts	8,53%	11,37%
Crédits à moyen terme		0,00%
Crédits à long terme	5,52%	7,36%
Cautions	2,01%	2,67%
Effets commerciaux		0,00%

N.B.: Les cellules vides indiquent les catégories des prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du second semestre 2020.
Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 22 FEV. 2021
Le Ministre des Finances et du Budget,
Président du Comité National
Economique et Financier

PUB

Halte aux fausses informations

Stop

D'où vient l'information ?

Une source fiable est votre option la plus sûre

Réfléchis

Qu'est-ce qui manque ?

Si l'information semble bizarre, soyez prudent(e)

Vérifie

L'information est-elle corroborée par des faits ?

Vérifiez si l'info est corroborée par des sources crédibles.
En cas de doute, veuillez vous adresser à des vérificateurs de faits locaux.

TEMOIGNAGE

Mgr Bernard Nsayi étreint par l'amour de Jésus jusqu'à la mort

L'amour du Christ l'a étreint, étant passé de la mort à la vie qui ne finit pas, car Mgr Nsayi ne vit plus pour lui-même aujourd'hui, mais pour son Sauveur. Dieu a béni le travail de son serviteur, étreint par l'amour de Jésus, si bien que dans sa souffrance, Mgr Nsayi opérait des transformations incroyables qui se sont produites aux yeux de tous ceux qui le côtoyaient.

Mgr Bernard Nsayi et Sr Marie Brigitte Yengo

En 2013, lors du Congrès sur la famille à Rome, nous étions avec quelques membres de la Communauté chrétienne pour l'éducation familiale (CCEF), il m'offrit le livre du père Michel Wackenheim: *«Qui sont ma mère et mes frères»* aux éditions du Cerf. Il insista sur la partie du mot *«dehors» «Tes frères sont dehors»*. Toujours souriant et taquin, il me dit: *«comment un frère qui est dans le Christ et avec le Christ peut-il être dehors, il écoutera tout l'enseignement du Christ dehors, et à quel moment recevra-t-il le Christ dedans»*. Cet enseignement m'avait beaucoup stimulé à la ponctualité aux exercices de piété et à l'Eucharistie. Ne pas être dehors à chaque rendez-vous avec le Christ, ne pas être dehors quand comme Marie, la sœur de Lazare, assise aux pieds de Jésus, elle écoutait attentivement et avec amour les paroles du Christ, je peux même dire, elle les *«dévorait»* passionnément.

Séduits au-dedans de nous par Jésus, nous sommes en mesure de sentir sa présence, voilà l'un des beaux stimuli qu'il m'a offert. Et, chaque fois que je lis la lettre aux Colossiens 3, 12: *«Revêtez-vous comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'affection miséricordieuse, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience, vous supportant les uns, les autres»*, j'ai souvent une pensée pieuse envers Mgr Nsayi. Je voyais en lui, un autre Cardinal Emile Biayenda, humble, patient et miséricordieux. Il parlait peu, lentement et toujours avec beaucoup de douceur. Oui, nous dit le Seigneur dans Matthieu 12, 48-50: *«Quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux Cieux, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère»*.

Mgr Nsayi l'a vécu toute sa vie en aimant tout le monde sans distinction de races, peuples et nations. Partout où il est passé en Afrique et en Europe, il était aimé de tous et tout de suite intégré. A Rome, un Italien m'a confié qu'il était émerveillé de le voir, même souffrant, dire la messe avec sérénité, dévotion et persévérance. Il ne montrait jamais de signes de douleur et de fatigue, mais pourtant le connaissant malade, il le voyait supporter le tout dans le silence, sans se plaindre de quoi ce soit, ni gémir; parlant constamment de prières et de confiance dans le Seigneur.

Qui était Mgr Bernard Nsayi?

Né à Mindouli en 1943, de maman Julienne Bikodi et de papa Bernard Mboro. Il est le troisième fils d'une fratrie de six enfants dont deux filles: Céline Nsele et Suzanne Lahou, puis quatre garçons dont lui, Bernard N'sayi, Louis Miamingui Miyilama alias *«Cranos»*, René Mboro et Jean Mboro.

Son père travaillait dans la Compagnie nationale du Chemin de fer Congo Océan en sigle *«CFCO»*, un homme brave et plein d'entrain et sa mère, très travailleuse était très assidue dans la prière. Bernard Nsayi grandit à Pointe-Noire, dans le quartier Foucks au milieu des siens. Il fréquenta l'école primaire de Saint François, puis avec sa vocation sacerdotale très déterminante, il entra au Petit Séminaire de Mbamou de 1958 à 1964 pour le compte du diocèse de Pointe-Noire. Le directeur du Séminaire de Mbamou, le père Clément Piers, de la Congrégation des pères du Saint-Esprit (Spiritains), remarqua en lui: sa vive intelligence, sa promptitude et son obéissance. Chemin faisant dans sa formation de futur prêtre, il est admis au Grand séminaire Libermann de Brazzaville de 1965 à 1970 avec comme recteur, le révérend père Joseph Gross, également de la Congrégation des pères du Saint-Esprit.

Au milieu de tous, Il se fait remarquer par son sens de l'écoute envers les autres et l'amour de la lecture spirituelle. Un ancien séminariste en parlant de lui, disait: *«il aimait échanger sur la parole du jour, commenter les récits des textes de l'Ancien Testament et il vous expliquait les Evangiles comme s'il se mettait à la place des Apôtres qui étaient avec le Seigneur»* Et moi de reprendre: *«il voulait devenir prêtre, donc il revêtait l'être du Christ en lui-même et je suis sûre que Jésus était fier de son Serviteur en herbe en ces temps-là.»*

L'abbé Bernard Nsayi fut ordonné diacre en 1970 à Mindouli des mains de Mgr Emile Biayenda et reçut l'ordination presbytérale en la paroisse Saint François d'Assise à Pointe-Noire le 17 Juin 1971, par son évêque, Mgr Jean-Baptiste Fauret. Oui, en effet, tout était *«Nsayi na Nsayi»*, le Peuple de Dieu fut comblé de joie comme le chanterait le psalmiste: *«Seigneur, je rendrai grâce de tout mon cœur, je redirai toutes tes merveilles, tu me fais jubiler au comble de la joie (Nsayi), et je chante ton nom, Dieu très haut»* (Ps.9, 1-3).

La même année de son ordination sacerdotale, son évêque Mgr Fauret, l'envoie poursuivre ses études bibliques à Rome de 1971 à 1975, puis il continue d'autres formations à Paris de 1975 à 1982 pour approfondir ses connaissances en sciences et en théologie. Il acquiert un bagage intellectuel bien fourni de haut niveau, mais le tout, dans une humilité la plus totale de sa personne: toujours discrète, toujours effacée. Nous l'avons connu ainsi; il était resté le même dans sa tenue d'humble Serviteur.

En 1984, il est nommé professeur en théologie au Grand séminaire de Brazzaville, ensuite, il devint secrétaire de la Conférence épiscopale du Congo de 1985 à 1988. Actif et plein d'entrain, il a le zèle apostolique et de ce fait, se voit nommer recteur du Grand séminaire de théologie de Brazzaville de 1988 à 1990 au cours de l'Assemblée plénière des Evêques du Congo tenue à Pointe-Noire du 18 au 24 avril 1988. Le Pape Jean Paul II, le nomme Evêque de Nkayi, le 7 juillet 1990 en remplacement de Mgr Ernest Kombo, qui fut nommé Evêque d'Owando. La devise de Mgr Bernard Nsayi nous reflète ce qu'il a été parmi nous: *«Annuntiate Verbum Dei» «Annoncez la Parole de Dieu»*. Nous nous souvenons qu'il avait choisi comme évêque consécrateur, Mgr Beniamino Stella, nonce apostolique en République Populaire du Congo (Rappelons entre autre que Mgr Beniamino Stella, né le 18 août 1941 à Pieve di Soligo en Italie, était créé Cardinal le 22 février 2014 par le Pape François, aujourd'hui, il est préfet de la Congrégation pour le clergé)). Les autres Co-Consécrateurs étaient NN. SS. Ignace Matondo Kwa Nzambi, CICM, évêque de Basankusu au Zaïre (RDC) (né le 12 avril 1932 à Bwamanda, religieux scheutiste Congolais, fondateur du groupe *«Bilengé ya mwinda»*, Jeunes des Lumières en 1974, décédé le 9 septembre 2011 à Kinshasa) et Ernest Kombo premier jésuite Congolais, évêque d'Owando (ordonné prêtre par le Cardinal Emile Biayenda le 8 Juillet 1973 à la Basilique Sainte Anne du Congo, décédé le 22 octobre 2008 à l'hôpital Val de grâce à Paris et enterré dans la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville)

Serviteur de l'Evangile, témoin véritable du Christ, Mgr Bernard Nsayi, s'adonne à sa charge épiscopale et au travail pastoral sans relâche: Il est attentionné pour son clergé, les Mabundu, il visite les familles, les malades exhorte les jeunes de villages en villages. Il marche à pieds comme un vrai missionnaire pour vivre avant tout, un amour fervent, hospitalier les uns envers les autres, sans murmurer. C'est le pasteur qui sème le bon grain.

Il devint le président de la Conférence épiscopale du Congo entre 1993 et 1997 tout en assurant en même temps, la présidence de l'ACERAC (Association des Conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale). Je me souviens que les Evêques étaient tous logés au Grand séminaire Emile Biayenda, les commissions étaient établies et Mgr Nsayi qui coordonnait toutes ces commissions, nous invitait chaque soir de faire le point avec lui. J'étais en charge de la Commission logement. Ce fut un grand succès à la clôture de cette grande retrouvaille épiscopale. Le 9 décembre 1999, il crée la Communauté chrétienne pour l'éducation familiale (CCEF) en vue de la formation des familles et des couples.

Nous nous souvenons que pendant son ministère épiscopal à Nkayi, tout n'était plus toujours rose après les guerres fratricides que notre Peuple a connues. Il avait souvent subi les humiliations de toutes sortes, des insultes et des injustices; mais, il supportait tout dans la prière et l'abnégation. Sa santé avait pris un coup et c'est le 16 octobre 2001 qu'il demande à se retirer de son diocèse et devenir ainsi, évêque émérite de Nkayi, où il est remplacé par Mgr Daniel Mizonzo, actuel président de la Conférence épiscopale du Congo.

Mgr Nsayi a vécu presque plus de 20 ans, en Italie, malade en serviteur souffrant, souvent crucifié. Il priait beaucoup pour sa patrie, son beau pays le Congo qu'il chérissait tant. Toujours à l'affût des nouvelles de ce qui se passait dans sa terre natale. Il offrait sa vie et sa santé entre les mains de Dieu, la Vierge Marie et du bon Cardinal Emile Biayenda auquel il portait à bras le corps, la Cause de Béatification et de Canonisation.

Résident à Rome, Mgr Bernard Nsayi a œuvré à la paroisse de la Transfiguration comme coopérateur auprès de son ami d'étude biblique Mgr Giovanni Battista Pansa. Toujours disponible quand il pouvait et généreux à tout moment, il participait également comme membre actif à la Communauté congolaise de Rome. Le 29 août 2020, il revint au Congo pour renouveler son passeport et durant son séjour, il eût à s'entretenir avec certains membres de la CCEF. Il les exhorta en ces termes: *«J'ai eu cette occasion de venir vous dire adieu… Je vis à Rome. Condamné à Rome avec la maladie; Peut-être qu'on ne se verra plus».*

En effet, c'était son départ pour toujours de la terre Congolaise. Le décès de Mgr Bernard Nsayi, Evêque émérite de Nkayi, était annoncé par Mgr Daniel Mizonzo, par un communiqué. Décédé, à l'âge de 78 ans, le vendredi 12 février 2021 au Centre Polyclinique Gemelli de Rome en Italie, il a été inhumé dans la même ville, le samedi 13 mars après la messe célébrée à la Basilique Saint Lorenzo, hors-les-murs de Rome.

Nous supplions la tendresse et la miséricorde de Dieu pour notre frère et bien-aimé pasteur: Mgr Bernard Nsayi, qui nous laisse ce merveilleux et bref message: *«Prions toujours pour le Congo, notre héritage commun».*

Requiescat in pace! Amen.

Sr /Dr Marie Brigitte YENGO, DC, MD
Présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

Bientôt l'érection d'une église à Bokouelé

Abbé Gervais Protais Yombo

Une campagne de sensibilisation des ressortissants de Bokouelé résidant à Brazzaville est en cours. Ensemble avec les hommes de bonne volonté, ils veulent contribuer à l'érection d'une église à Bokouelé. Cette campagne a débuté le samedi 13 février 2021, au cours d'une messe célébrée en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé. L'eucharistie était présidée par l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, initiateur de ce projet.

En effet, Bokouelé est un village du district de Tchicapika, localité chargée d'histoire située à 120 kilomètres de Mossaka, dans l'archidiocèse d'Owando. Les premiers chrétiens de l'époque faisaient de long trajet jusqu'à Liranga pour rencontrer le Seigneur, a dit l'abbé Gervais Protais Yombo dans son homélie tirée de l'évangile de Marc 8, 1-10 dans lequel Jésus a nourri 4.000 personnes. *«La chrétienté de Bokouelé a soif d'être nourrie, a soif de la Parole de Dieu et a soif d'être enseignée, d'où l'érection d'une église s'impose. Les communautés chrétiennes de Bokouelé, de Liboka, d'Edou et d'Abo sont placées sous ma juridiction. L'église qui sera construite à Bokouelé dans un proche à venir, est le temple, le lieu sacré de la présence de Dieu. C'est un vieux projet datant de l'époque de Mgr Ernest Kombo, d'illustre mémoire, alors évêque d'Owando. Lors de ses nombreuses tournées pastorales, Mgr Ernest Kombo arriva dans cette localité où il fut accueilli triomphalement par cette communauté chrétienne. Ce jour-là, une femme enceinte donna naissance à un enfant qu'on surnomma Kombo. C'est pour dire que ce rêve tant caressé doit devenir une réalité. Depuis son origine, Bokouelé avait déjà une église en planche érigée par les missionnaires et consacrée à Sainte Thérèse qui, malheureusement n'a pas résisté aux intempéries. Son site abrite désormais une école primaire. C'est un cri d'alarme de la chrétienté de cette communauté qui a une histoire très riche et qui veut coûte que coûte que ce projet se réalise. Nous sommes à la phase de sensibilisation des populations, la contribution de tous est sollicitée. Prions pour que ce projet aboutisse»*, a dit l'abbé Gervais Protais Yombo.

Pascal BIOZI KIMINOU

REFLEXION

Carême, ouvrons nos cœurs au cri du pauvre

Le Carême est un temps de préparation aux fêtes pascales. Dans les premiers siècles de l'Eglise, il était marqué par l'ultime préparation des catéchumènes au baptême. Mais depuis le Ve siècle, il s'est vu être considéré comme le temps par excellence de quarante jours de pénitence et de renouvellement pour toute l'Eglise, avec la pratique du jeûne et de l'abstinence.

Guelor Ongoka

Il faut aussi rappeler que ce temps fort de l'Eglise débute le *«Mercredi des cendres»*. C'est une célébration qui traduit, non seulement la reconnaissance de la fragilité et de la condition mortelle de l'homme, mais aussi, son désir de se tourner vers la miséricorde de Dieu en vue du salut. On pourrait se demander pourquoi un mercredi alors que la plupart des temps forts de l'Eglise débutent le dimanche. De fait, dans ce décompte des quarante jours du temps de Carême, les dimanches sont *«exclus»*, car le dimanche est le jour où l'Eglise célèbre solennellement la *«Résurrection de Jésus»*.

C'est ce qui explique le choix du Mercredi des cendres pour marquer le début du temps de Carême.

En effet, le Carême est un temps de mutation du vieil homme au nouvel homme. Cette nouveauté n'est pas liée à l'Etre de l'homme, mais à la manière dont il vit sa foi dans la société. Il s'agit pour lui de se préparer conséquemment à la passion-mort et résurrection du Christ, gage de notre salut. Dans ces conditions, le Carême favorise notre proximité à Dieu par les moyens essentiels que l'Eglise nous recommande: la Prière, le Jeûne et l'Aumône (Mt 6,1-6). Ce n'est nullement un temps de mortification extrême au point de se détruire, mais d'un élan de cœur à donner, à pardonner et à aimer. Ce n'est pas non plus un temps de prière acharnée, mais d'attention vive et fervente. C'est le temps du vécu, d'un amour sincère, de résolutions franches et d'un désir constant de Dieu. Le Christ nous appelle à découvrir le sens de la rencontre, pour être chacun le messie de l'autre. Par sa passion et par sa croix, Jésus va exprimer l'immensité de son Amour pour son père et pour nous (Jn 14, 31). En Jésus, s'opère en fait la percée vers l'homme nouveau. En lui commence le propre avenir de l'homme, ce qu'il n'est pas encore, ce qu'il peut devenir, et ce qu'il doit devenir. Nous contemplons dans ce mystère l'humilité de la grandeur et la grandeur de l'humilité.

Par ailleurs, nous pouvons constater que ce Carême tombe à point nommé dans une société en perte de valeurs et de ses racines sûres. Elle semble être insensible à la souffrance du pauvre, de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin, du retraité sans pension, de l'étudiant sans bourse, du malade sans assistance, etc. Comment vivre le carême dans un contexte social si ardu? Peut-on encore légitimer la dignité et la sacralité de la vie aujourd'hui? Ainsi, ce temps invite tout chrétien à promouvoir la Vie, à la donner et à l'enjoliver. Le faire, c'est poursuivre l'œuvre créatrice voulue par le Père et réalisée par le Fils dans l'Esprit Saint. Tout homme peut être le messie de l'autre, dans la mesure où il prend soin de ce dernier. A l'instar de Jésus souffrant, le Carême nous enseigne que la souffrance est une face intérieure de l'amour; elle est un exode et fait partie de la condition humaine. Par conséquent, celui qui veut réellement éradiquer la souffrance, doit inévitablement éliminer l'amour. Car, il n'y a pas d'amour sans souffrance, puisque l'amour inclut toujours une part d'abnégation. Que ce carême nous ouvre pleinement à l'amour vrai et au sacrement du frère à servir en premier!

Guelor ONGOKA
Séminariste en 4e année de théologie au Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda.

PRÉSENTATION-DÉDICACE DU LIVRE DU PÈRE GISCARD KEVIN DESSINGA

«Ma Passion d'Africain»

La salle de conférences du Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) au siège du journal La Semaine africaine, à Brazzaville, a été le lieu retenu pour vivre la cérémonie de présentation-dédicace du livre du père Giscard Kevin Dessinga, prêtre-religieux franciscain, docteur en philosophie, maître-assistant CAMES et enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi. C'était vendredi 12 février 2021. Publié en 2020 aux éditions L'Harmattan, à Paris, l'ouvrage à l'honneur intitulé: «Ma passion d'Africain», sous-titré: «Cinq défis à relever pour la rédemption du continent» de 400 pages et préfacé par le professeur Dario Antiseri, philosophe et épistémologue italien, a été présenté et dédicacé au cours de la cérémonie qui a eu pour modérateur l'abbé Nazaire Mabanza, directeur du Moyen séminaire Saint Jean de Kinsoundi.

Au présidium, l'auteur a été entouré de l'abbé Christophe Maboungou, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et présentateur de l'ouvrage, du prof Michel Emile Mankessi, critique littéraire, enseignant de philosophie à l'Université Marien Ngouabi, et du prof abbé Stève Gaston Bobongaud, docteur en philosophie, professeur à l'Université catholique d'Afrique Centrale, au Cameroun.

Dans l'auditoire de cette cérémonie riche en émotions et en couleurs, pouvaient être distingués des prêtres, des religieux, religieuses de diverses congrégations, des fidèles laïcs ainsi que des intellectuels et des hommes de culture d'obédiences diverses.

«Romanciers et dramaturges, essayistes et poètes, politologues et économistes, historiens et sociologues, aventuriers et touristes, avec chacun sa perspective et sa recette, se sont engagés à analyser et à expliquer la délicate et turbulente réalité africaine dans toutes ses dimensions. Et pourtant, sans aucune prétention de sa part, Dessinga se permet, surtout par amour et passion pour l'Afrique, d'ajouter une pierre à cette longue galerie et quelques pages à cette bibliothèque sans fin. Son but est de faire voir à l'Afrique, aux africains et à tous ceux qui ont épousé la cause africaine que l'«on ne peut pas aider une tortue à se relever que lorsqu'elle-même s'efforce de le faire», écrit le préfacier. «Dessinga constate, annonce et dénonce, prend note, s'indigne et propose à la fois. Il est temps estime docteur Dessinga de s'arrêter un moment, de mesurer le chemin parcouru, de repenser notre histoire et les raisons de nos rendez-vous manqués, d'analyser les causes profondes de nos déboires, d'oser le pari démocratique afin d'empêcher l'hémorragie humaine des jeunes à la recherche d'une vie meilleure et la Traite négrière des temps modernes et enfin de poser les bases d'un vivre ensemble apaisé par la mise en place de véritables Etats de droit.», conclut le professeur Dario Antiseri.

Le père Giscard Kevin Dessinga dédicaçant un livre en présence du prof Emile Michel Mankessi

«Passion! Oui, rien de beau, de noble et de grand ne se fait sans passion. Et ce livre justement est le fruit de l'amour passionné de l'auteur pour l'Afrique. Une passion, certes, mais qui se transforme vite en indignation, dont découlent des interrogations: comment avoir tout (population jeune, ressources du sol et du sous-sol immenses, matières premières, terres arables) et manquer presque de tout (eau courante, électricité, routes viables et fiables)? Que manque-t-il à l'Afrique? Et comment sortir l'Afrique de ce marasme? Cinq défis à relever, unique issue pour la rédemption du continent: le défi de se réconcilier avec un passé douloureux (traite négrière, colonisation, néocolonialisme, Françafrique, Chinafrique. . .) et dont le deuil n'a pas encore été fait; le défi de la bonne gouvernance politique et le courage de passer de la démocratie-sur-le-papier à la démocratie sur le terrain; le défi d'oser des réformes scolaires pour passer d'un enseignement évasif et fétichiste à un enseignement simple et clair qui aide à résoudre les problèmes concrets des gens; le défi de la bonne gouvernance économique et d'un peu de justice sociale pour stopper le drame des flux migratoires; le défi d'une prise en charge responsable à travers une vraie et authentique éducation à la rationalité, au sens de l'organisation, à l'esprit d'équipe.», peut-on lire sur la quatrième couverture de ce livre.

La couverture du livre

Quatre interventions ont marqué cette cérémonie au cours de laquelle la pensée de Giscard Kevin Dessinga contenue dans le livre à l'honneur a été présentée au public: la présentation de l'œuvre par l'abbé Christophe Maboungou, l'intervention du critique littéraire, l'intervention du prof abbé Stève Gaston Bonbaugaud et l'ultime intervention de l'auteur.

«400 pages qui ne doivent pas vous rebuter, mais impulser en vous la capacité à participer au concert des solutions prospectives susceptibles de sortir notre continent de sa situation particulièrement moins onéreuse quand on observe par exemple le bond économique et scientifique qui a présidé au décollage de l'Asie.», a affirmé l'abbé Christophe Maboungou.

Le présentateur de l'ouvrage a ciblé quatre orientations ou axes qui ont structuré sa méthode de présentation du livre: les motivations qui ont présidé à la rédaction de cet essai; l'exploration de la dimension épistémologique, la portée symbolique, mais aussi prophétique du titre de l'ouvrage; l'examen de l'architectonique littéraire du livre pour mieux situer la pertinence même du projet d'écriture; la contextualisation-confrontation des résultats de cette (ré) lecture.

Les deux interventions qui ont précédé celle de l'auteur ont eu le mérite de présenter les spécificités et les particularités de la pensée de l'auteur, notamment l'urgence et la nécessité de faire entendre sa voix.

Intervenant en dernier lieu, l'auteur a confié à l'auditoire les motivations, le contexte psycho pédagogique l'ayant conduit à la rédaction de cet ouvrage et les raisons de la référence incessante à son père: *«J'ai perdu ma mère dès ma tendre enfance. Je n'ai donc été élevé que par mon père. D'où l'unique référence de mes parents que j'ai, ce n'est que mon père.»*, a-t-il déclaré, avant de décortiquer l'ossature et la quintessence de son œuvre.

L'ouvrage à l'honneur est disponible dans les librairies de Brazzaville au prix de 10.000 frs CFA.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Récollection du temps de Carême

Dans une circulaire datée du 15 mars 2021, l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, (CEC), annonce la date et le lieu de la récollection de Carême.

«Je viens, par la présente, vous informer que la récollection du Carême aura lieu le vendredi 19 mars 2021, à 15h 00, au CIO. Elle sera suivie du chemin de croix. La présence de tous les membres des Commissions épiscopales est vivement souhaitée.

Bon et fructueux temps de Carême à toutes et à tous.»

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2021

Du 26 au 28 janvier - Rencontre extraordinaire - CIO/Brazzaville
Du 13 au 16 avril - Session pastorale - CIO/Brazzaville
Du 11 au 17 octobre - 50e Assemblée Plénière - CIO/Brazzaville

Abbé Brice Armand IBOMBO

Secrétaire Général de la CEC

Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA, Notaire
Immeuble GORDON SERVICES, 2e étage, avenue des 3 Martyrs, Moungali, Brazzaville,
Tél.: (242) 05.549.93.061 06.678.17.86/E-mail: rockmodeste@yahoo.fr, République du Congo

CONSEIL INGENIERIE ET RECHERCHE APPLIQUEE DU CONGO, en abrégé «CIRA»
Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA.
Siège social: 152, avenue Du GENERAL DE GAULLE, Centre-Ville, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-15 B 5889, République du Congo.

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires du 15 février 2021, dûment enregistré à Brazzaville Poto-Poto, le 24 février 2021, l'associée unique de la société CONSEIL INGENIERIE ET RECHERCHE APPIQUEE DU CONGO, en abrégé «CIRA», société à responsabilité limité unipersonnelle au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA, immatriculée au Registre de commerce et du crédit immobilier sous le numéro CG-BZV-15 B 5889, a décidé de la dissolution anticipée de la société pour raison économique.

En conséquence de cette dissolution, le patrimoine de la société CONSEIL INGENIERIE ET RECHERCHE APPIQUEE DU CONGO, en abrégé «CIRA», est transmis à l'associée unique.

Dépôt légal a été effectué le 24 février 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 21 DA 50.

Pour insertion légale,

Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA, Notaire.

REMERCIEMENTS

La sœur Romance Miambanzila, la famille Miambanzila et la veuve Miambanzila remercient l'archevêque de Brazzaville, Monseigneur Anatole Milandou, le vicaire épiscopal, père Brel Daouda Maléla, l'équipe presbytérale de la paroisse de Goma Tsé-Tsé, l'équipe presbytérale de la paroisse Saint Pie X de l'OMS, les servantes de Cana ainsi que la communauté paroissiale de Saint Pie X de l'OMS, tous les prêtres qui les ont assistés; les amis et connaissances, les familles Kingoyi et Kahounga et les habitants de Mantsimou de leur assistance multiforme manifestée lors du décès de leur défunt père, MIAMBANZILA Joseph, le vendredi 12 février 2021 à Brazzaville, des suites d'une longue maladie. Il a été inhumé le mardi 2 mars 2021 au cimetière de Goma Tsé-Tsé.

Qu'ils trouvent ici nos sincères remerciements!

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

PETROVIETNAM EXPLORATION PRODUCTION CONGO
En sigle «PVEP-CONGO-SA»
Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Au capital de: 10.000.000 de Francs CFA
Siège social: Boulevard de Loango, Immeuble PGB, 2ème étage, Pointe-Noire/République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique, du 08 Juillet 2020, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 19 Janvier 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 09 Février 2021, sous le folio 026/14 N°1076, il a été décidé de la dissolution de la société en République du Congo, et de sa radiation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 21 DA 92, 01 Mars 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 10 Mars 2021.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire
soussigné, en son Etude Sise face Cour d'Appel
de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047,
Téléphone: (242) 06 631 14 17,

Aux termes d'une décision de nomination d'un Directeur Général sous seing privé daté à Pointe-Noire du onze février 2021, enregistrés le dix-sept février folio 032/3 n° 414, puis déposés ultérieurement en date du seize février deux mille vingt et un, au rang des minutes de Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire.

Une décision de nomination d'un Directeur général de la société ZENITH ENERGY CONGO SAS, recelant entre autres résolutions, les pouvoirs les plus étendus donnés à Monsieur Donatien Mpika, en vue de lui permettre d'agir dans l'intérêt de la société dans la limite de l'objet social et des statuts.

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 01 2020 B 16-00015.

Pour avis,

Le Notaire.

Le Baobab SARLU
Société en liquidation
Siafoumou, secteur CM1, non loin de la Scierie Buisson, boîte postale: 4.259, Pointe-Noire, CONGO

INSERTION LEGALE DE LIQUIDATION

Aux termes des décisions extraordinaires no 001 et 002/01/AU/2021 du 8 janvier 2021, portant Liquidation amiable de la société et Nomination d'un liquidateur; décisions extraordinaires prises par l'Associé unique, conformément aux statuts de la société Le Baobab SARLU du 19 juillet 2011 et aux recommandations contenues dans le rapport circonstancié du Commissaire aux Comptes sur le contrôle et la certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il ressort que:
1) La société Le Baobab SARLU, au capital de 1.000.000 de F. CFA, créée le 12/09/2011 est dissoute;
2) La société Le Baobab SARLU est mise en liquidation amiable. Pendant la durée de la période de liquidation à l'amiable, la dénomination sociale de la société sera suivie de la mention «société en liquidation»;
3) Monsieur Brejnev De Beaumarchais LOEMBET MAFOUANA est nommé Liquidateur de la société Le Baobab SARLU;
4) Le Liquidateur exercera ses fonctions de façon bénévole. A la fin de la liquidation à l'amiable, le Liquidateur dressera les comptes de sa liquidation, conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts, portant sur l'inventaire et le compte de perte et profit.
Le dépôt légal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 01/02/2021, sous les numéros 21 DA 42 et 21 DB 9.
L'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été enregistrée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 01/02/2021, sous le numéro CG/PNR/II B 2516.

Le Liquidateur.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU, Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, marché Plateau, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

AVIS DE CONSTITUTION
GROUPE RAY & MAT SERVICES

SOCIETE A RESPONSABILITÉ LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Quartier Raffinerie, Avenue Colonel LOEMBET, vers la clinique Mont Sinaï
Téléphone: 06 959 59 18, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 20 janvier 2021, dûment enregistré le 18 février 2021, sous le folio 033/30, no1255, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:
- Elevage;
- Agriculture;
- Prestation de services: commerce - distribution de produits alimentaires et boissons - Mise à disposition du personnel qualifié — Menuiserie — Soudure.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination sociale: GROUPE RAY & MAT SERVICES;

Adresse: Quartier Raffinerie, sur l'avenue Colonel LOEMBET, vers la Clinique Mont Sinaï, téléphone: 06 959 59 18, Pointe-Noire - République du Congo;

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Alexis MANKOU PANDI, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2021-B12-00125.

Pour avis,

Le Notaire,
Maître Brislaine KOUTOU

Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire
soussigné, en son Etude Sise face Cour d'Appel
de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047,
Téléphone: (242) 06 631 14 17,

Aux termes d'un procès-verbal des décisions extraordinaires sous seing privé daté à Pointe- Noire du huit février deux mille vingt et un, enregistrés le vingt-quatre février deux mille vingt et un folio 037/6 n° 482, puis déposés ultérieurement en date du vingt-trois février de la même année, au rang des minutes de Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire,

Un procès-verbal des décisions extraordinaires sanctionnant l'assemblée des actionnaires de la société ANGLO AFRICAN OIL & GAS CONGO SA, société Anonyme au capital de FRANCS CFA 10.000.000, dont le siège est fixé à Pointe-Noire, au 15, rue des Pélicans, centre-ville.
- Sur la révocation de Monsieur Patrick Van ALPHEN, en qualité de membre de Conseil d'Administration et la nomination de Monsieur Donatien MPIKA, en remplacement de celui-ci, résolution emportant la modification de l'Article 15 des statuts de la société

La révocation de Monsieur Patrick Van ALPHEN du poste de Directeur Général et son remplacement par Monsieur Donatien MPIKA.

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 11 B 2623.

Pour avis,

Le Notaire.

SNS

SOCIETE NINA SERVICES

SARL UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 5.000.000FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: BRAZZAVILLE 52,RUE LOKO MAFUTA DIATA
ARRONDISSEMENT 1-MAKELEKELE.
REPUBLIQUE DU CONGO

NINA SERVICE DE PART SON NUMERO D'IMMATRICULATION AU RCCM EN DATE DU 13/11/2020 EST UNE SOCIETE QUI ŒUVRE DANS PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITE A SAVOIR L'IMPORT-EXPORT ,BATIMENT,TRAVAUX PUBLICS,AUTO-ECOLE ,COMMERCE DE GROS ET ACTIVITE INTERMEDIAIRE DU COMMERCE DE GROS: PRODUITS AGRICOLE BRUTS ,D'ANIMAUX VIVANTS,PRODUITS ALIMENTAIRES, MACHINES,EQUIPEMENTS ET FOURNITURE INDUSTRIELS,VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES,CONSOMABLE INFORMATIQUES ,VENTE DES VEHICULES , LOCATION DE VEHICULES,LAVAGE AUTOMOBILE,RESTAURATION, HOTEL,SNACK- BAR,RESTAURANT,NIGHT CLUB,BOULANGERIE PATISSERIE

SECOURISME

Les populations formées aux premiers gestes qui sauvent

Le commandement de la sécurité civile, sous la direction du général de police de première classe Albert Ngoto, a lancé le 6 février 2021 à Brazzaville, une campagne au profit des populations sous le thème *«La protection civile pour un secouriste dans chaque foyer»*, dans l'objectif de former nombre d'habitants aux techniques de premiers secours aux fins de sauver des vies.

Albert Ngoto

Commencée à Brazzaville, cette campagne se poursuivra dans les autres départements du Congo. Le commandement de la sécurité civile compte former un secouriste par famille pour éviter non seulement les situations d'accident, mais aussi pour faire adopter les bons gestes en cas d'accident. La formation porte entre autres sur le dégagement d'urgence, le message de détresse, les différentes étapes du secourisme, l'appréciation de l'état de la victime, les mouvements de sécurité et les gestes qui sauvent les vies.

A la fin de la campagne, les familles seront en mesure d'identifier les dangers à domicile et d'adopter les bons gestes en attendant l'arrivée des secours.

Le commandant de police Ghislain Ngomba, responsable de formation au sein du commandement de la sécurité civile, déplore: *«lorsque nous arrivons sur les lieux de l'accident, les gestes réalisés en amont par des personnes non aguerries sont inadéquats et ne cadrent pas avec l'urgence. C'est pourquoi, la population qui est le premier citoyen de la chaîne de secours doit s'armer des connaissances en secourisme pour éviter le sur-accident et alerter les services de sapeurs-pompiers.»*

Une séquence de la formation

Un grand nombre de personnes s'est inscrit à cette formation gratuite grâce aux messages relayés par des spots médiatiques. Il y a suivi des séquences de formation bien programmées. A la fin, les participants ont dit avoir appris beaucoup de choses qu'ils ignoraient. Ils ont promis de les mettre en pratique, mais aussi d'en parler à leurs proches, avant de saluer l'initiative du commandement de la sécurité civile qu'ils souhaiteraient voir pérenne pour le bien de tous.

L'une des premières causes de mortalité des enfants au Congo reste les accidents domestiques, c'est-à-dire les chutes, les suffocations, les noyades, les intoxications et le feu.

GODS

DROITS DE LA FEMME

Les femmes invitées à se battre pour leur émancipation

L'Agence d'assistance aux rapatriés et réfugiés au Congo (AARREC), une ONG humanitaire et partenaire du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) dans le suivi et la prise en charge des rapatriés et réfugiés a organisé, le 8 mars dernier à Brazzaville, une conférence débat sur le thème: *«Le leadership féminin: la femme et la paix dans le contexte de la pandémie à COVID-19»*, dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Une vue de l'assistance

Célébrée cette année au plan international sur le thème du *"Leadership féminin pour un futur égalitaire dans le monde de la COVID-19"*, cette journée de manifestation à travers le monde est l'occasion de faire le bilan de la situation de la femme dans tous ses aspects.

La rencontre a été coanimée par deux membres de cette ONG: Mme Flore Michelle Kombo Kimbouala, assistante au secteur violences sexuelles basées sur le genre de l'ONG et Mr Jean-Pierre Ngatsono, membre de cette organisation.

La conférence a regroupé une quarantaine de femmes de sept pays: le Rwanda, le Burundi, l'Angola, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo (RDC), le Tchad, le Soudan et le Congo pays d'accueil.

Elle s'est articulée autour des enjeux et défis des femmes réfugiées dans le contexte de la COVID-19. La date du 8 mars, a rappelé Kombo Kimbouala, est la journée de défense des droits des femmes. Dans chaque crise, a-t-elle fait savoir, il y a des opportunités. Même si la crise sanitaire est venue accentuée la crise économique qui pèse sur l'emploi des femmes et aggrave ainsi leur précarité, Il ne faut pas baisser les bras. Cela devrait être une occasion d'étudier d'autres approches. Elle a pris pour exemple la vente des bavettes, la livraison des vivres et autres produits de première nécessité dans les ménages.

«Selon l'ONU Femmes, 52% des femmes mariées ou vivant en concubinage prennent leurs propres décisions concernant par exemple les soins de santé. C'est pourquoi, l'agence onusienne intervient pour autonomiser les femmes et les filles dans l'ensemble de ses programmes et ses activités de plaidoyer», a-t-elle rappelé.

Avant d'ajouter, la femme doit s'affirmer comme un être capable d'apporter sa contribution au foyer, sa communauté…

Elle a exhorté, par ailleurs, l'assistance à agir, à entreprendre et à être créative, car la liberté ne se donne pas, mais s'arrache. Une communication qui incite la femme à se réveiller. Les conférenciers ont également invité la femme à briser le silence face à toutes les formes de violences dont elle est victime et qui freinent son développement, dans la plupart des cas.

Une participante, Malou Mboma, R.D.congolaise, a apprécié l'initiative et pense que cette rencontre est une cloche annonçant le début d'une activité. *«Nous devons donc nous mettre résolument au travail pour lutter contre les inégalités hommes-femmes»*, a-t-elle déclaré.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

POINTE-NOIRE

Chevron Congo organise la deuxième édition de la foire scientifique «I am science» pour les enfants

C'est du 27 au 28 février 2021 que s'est tenue la deuxième édition de la foire scientifique *«I am science»* à Pointe-Noire. Organisée par la société pétrolière Chevron Congo en partenariat avec le Centre Culturel Jean Baptiste Tati Loutard et la Direction Départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cette deuxième édition s'est déroulée autour compétition scientifique destinée aux enfants des classes de 6e et 5e ou *«pépites de la science»* pour le premier jour, et 4e et 3e ou *«génies en herbe»* pour le deuxième jour, avec comme objectif principal de les encourager et les inspirer dans la poursuite de leurs études dans des domaines scientifiques.

C'est dans un contexte marqué par l'exigence des mesures barrières contre la pandémie à Covid-19 que la société pétrolière Chevron Congo a organisé la deuxième édition de la foire scientifique *«I am science»* pour les enfants qui ont été encadrés dans la salle du Forum Mbongui par un protocole sanitaire conduit par les volontaires de la Croix Rouge Congolaise de Pointe-Noire. Vérification de la température à l'entrée, désinfection des mains au gel hydroalcoolique, changement de masques et respect des autres mesures barrières et d'hygiène, Madame Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, a encouragé les enfants et les équipes du projet au strict respect de ces mesures barrières avant d'expliquer l'objectif de cette deuxième édition, les règles et les différentes étapes du Quiz sur les sciences qui a eu comme finalité la qualification d'une seule équipe sur les 20 équipes en compétition par pool et par jour.

Monsieur Jean-Baptiste Sitou, directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire et de l'alphabétisation, lors de son mot d'ouverture, a rappelé aux candidats de chaque pool que *«l'évolution du monde est fondée sur les sciences avec à la clé les recherches, les découvertes, les observations et les réalisations. Or, depuis plusieurs décennies, les apprenants ne s'intéressent plus aux sciences malgré l'engouement constaté pour ces disciplines. Parfois les apprenants sont victimes d'une mauvaise orientation scolaire et les résultats dans les filières scientifiques sont exécrables. D'où l'intérêt de cette activité qui contribue à booster les élèves vers cette nouvelle donne scientifique»*.

Les officiels

Il a également remercié la société Chevron Congo pour sa sensibilité aux difficultés de l'éducation des enfants congolais pour lesquels elle ne cesse d'apporter sa contribution tant sur l'amélioration des infrastructures que sur l'amélioration des connaissances intellectuelles.

Animée par des experts dans les domaines de mathématiques, des sciences physiques, des sciences de la vie et de la terre, avec des questions à choix multiples en des temps records, et la culture de l'esprit d'équipe, cette compétition scientifique a permis de distinguer et récompenser les deux équipes championnes, Osmose pour les classes de 6e et 5e ou *«pépites de la science»*, et Carbone pour les classes de 4e et 3e ou *«génies en herbe»*. Chaque membre de l'équipe championne a reçu un trophée et une tablette tactile pour les recherches en sciences. *«J'ai appris à travailler en équipe avec des élèves que je ne connaissais pas et nous avons gagné. Je remercie Chevron de tout mon cœur pour cette expérience»* a déclaré, Dorcas Mahoukou, élève en classe de 5e au CEG Jean Félix Tchicaya, l'une des lauréates.

Les participants

Tout au long de ces deux journées, des experts tels Messieurs Constant Tsouza, Vital et le Dr. Nkouendolo ont pu animer des micro-ateliers en expliquant chaque réponse de la série des 75 questions qui ont composé le Quiz sur les sciences. Pour sa part, Monsieur Vital a pu démontrer aux enfants comment générer de l'électricité en utilisant le manioc, pour leur émerveillement.

Pour sa part, Monsieur Abdon Tchikaya, représentant le député maire de la ville de Pointe-Noire, Monsieur Jean-Francois Kando, n'a pas manqué d'éloges lors de son mot de clôture pour féliciter tout d'abord l'ensemble des participants, particulièrement les champions pour leurs performances élevées pendant cette compétition scientifique, avant de remercier la société Chevron Congo pour ces initiatives nobles en faveur de la promotion des sciences auprès des élèves de la ville économique. *«Nous souhaitons que cette compétition scientifique soit renouvelée chaque année dans l'objectif d'atteindre un plus grand nombre des élèves de la ville de Pointe-Noire»* a-t-il déclaré.

Pour encourager tous les candidats aux sciences, Chevron Congo a remis à chaque élève une attestation d'encouragements signée du Maire de la Ville, du Directeur Général de Chevron, du Directeur départemental de l'enseignement et du Directeur du centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard ainsi que plusieurs cadeaux afin que les élèves poursuivent leur intérêt pour les sciences. *«Nous avons été fiers de votre esprit d'équipe et de fairplay, et espérons surtout que nous avons suscité votre intérêt encore plus accentué pour les domaines des sciences et que vous continuerez à nourrir votre curiosité pour les sciences tout au long de votre parcours académique»*, a conclu Madame Katia Mounthault-Tatu.

MUSIQUE

Qu'est devenu Boniface Mazonga «Johnny» de SBB?

De nationalité congolaise, Boniface Mazonga, *«Johnny»* pour les fans, est à 68 ans, artiste-musicien, arrangeur, auteur-compositeur. Mais il a été aussi chauffeur aux services des pompes funèbres de Brazzaville où il a pris sa retraite. Il se compte aussi parmi les solistes virtuoses.

Johnny a contracté le virus de la musique à l'âge de quinze ans, au sein du jeune ensemble *«Les Ndombés»* de Moukoundzi-Ngouaka, alors qu'il était encore au collège. Il avait comme instruments les objets de récupération.

Animé par l'esprit de la perfection, il va rouler successivement sa bosse dans les groupes Konga-Fiesta, Vox Négro, Cercul Jazz, Los Batchicha, Tembo, pour finir au Super Boboto de Brazzaville (SBB).

Au regard de son maniement hors pair de l'instrument à six cordes, les fans lui ont attribué le pseudonyme de *«Johnny»*, à l'image du légendaire guitariste américain Johnny Pacheco, initiateur de la salsa.

En séjour de travail à Brazzaville, Jean Bedel Bokassa, alors chef de l'Etat centrafricain, en manque de guitaristes chevronnés et expérimentés dans son pays, l'amène à Bangui pour faire partie de son orchestre *«Fiesta Tropica»*. Il y est resté plus d'une décennie.

Rentré au bercail, dans les années 70, il réintègre le SBB, aux côtés d'Ange Linaud, Fulgence Bouanga, Mienandi Michou, Amédée Kibouilou, Passy-Jo, François Ngavouka *«Ringo»* (chanteurs), Jean Mayindou *«Pirate»* (guitare rythmique), André Kinzonzi *«Dusoleil»* (bassiste), Auguste Fall (drummer), Jean Saïdou, Aaron Mbaki, Houla Bruno (saxophonistes) et autres.

Johnny Mazonga a contribué fortement au rayonnement du Super Boboto de Brazzaville, tant au niveau national qu'international.

En 1974, Verkys Kiamwangana, attiré par son talent incommensurable lors d'un enregistrement au studio Vévé de Kinshasa des chansons *''Gaby Gaby''* et *''Tissa''*, l'extirpe du groupe en catimini. Le succès réalisé par Johnny au sein de l'orchestre Vévé demeure patent, à telle enseigne que son départ a causé le déclin de ce groupe. Bien mal acquis….!

Revenu dans SBB en 1976, Johnny caresse le rêve de suivre Fidèle Zizi, Tanawa, Master Mwana Congo à Paris, en France. Mais, peu avant la réalisation de ce rêve, il est recruté à la Mairie de Brazzaville, en qualité de chauffeur au service des pompes funèbres. Il crée, en compagnie de Louli Madéra, l'orchestre Mairie music, qui, malheureusement, s'est disloqué après la Conférence nationale souveraine de 1992.

Boniface Mazonga «Johnny» (à dr.) avec l'auteur de l'article

Parmi ses œuvres qui ont fait tabac, on peut citer *''Tissa''*, *''Sissi''*, et *''Ma Hélé''*.

Durant sa carrière musicale, Johnny a accompagné plusieurs groupes musicaux: Comega Music, Bana Ouenzé, Matalanza, etc.

Johnny, qui vit au quartier Kibina, à Brazzaville, caresse le rêve de ressusciter le SBB, avec Fulgence Bouanga, Gabriel Tenga, Auguste Fall, Ange Pouabou. Ce, grâce à l'appui financier d'André Kinzonzi *«Dusoleil Krunganga»*, encore en séjour en France.

Equateur Denis NGUIMBI

N.B. Toute personne qui désire avoir toutes les chansons produites par le SBB est priée d'appeler au n° 05 537 56 13

SOUVENIR

Une année après la disparition de l'écrivain-poète Gilbert Kiyindou!

26 février 2020-26 février 2021, il y a une année jour pour jour que disparaissait l'écrivain-poète Gilbert Kiyindou alias *''La Colombe de Kibouendé''* comme aimaient l'appeler affectueusement les férus du théâtre et des belles lettres. Né le 15 juin 1951 à Brazzaville, l'artiste a quitté ce monde comme souligné en amont, le 26 février 2020 à la suite d'une longue et pénible maladie.

Gilbert Kiyindou

Greffier principal de formation, Gilbert Kiyindou a travaillé au Tribunal de Dolisie, d'Impfondo, mais aussi au Tribunal de grande instance de Brazzaville, au Tribunal de Bacongo et de Makélékélé où il avait pris sa retraite en 2016.

Ecrivain-poète, il a écrit des poèmes, des contes, des nouvelles et des pièces de théâtre dont deux qui l'amena à la gloire. Il s'agit de *''La femme un don de Nzambia Mpungu''*, 4è du Prix RFI au IXè Concours Interafricain, Prix RFI 1978 ; *''La colombe de Kibouendé''*, 2è du Prix RFI en 1982, ce qui poussa les férus des belles lettres à lui attribuer le sobriquet de ''La colombe de Kibouendé'' qui tire ses origines sur Kibouendé, une localité du département du Pool dotée d'une gare sur le Chemin de fer Congo océan (CFCO).

''L'éléphant'', l'autre surnom de Gilbert Kiyindou, un écrivain-poète parti en laissant des traces indélébiles dans son parcours professionnel et d'artiste. Ancien choriste de la Chorale Notre-Dame de la Paroisse Sainte-Marie de Ouenzé dans les années 1970, dans l'une de ses pensées restées mémorables, il avait écrit ce qui suit: *«La mort cette amie fidèle mais combien perfide et cruelle, toujours haïe, redoutée et condamnée par les fragiles êtres que nous sommes, ne peut jamais comme le serpent gagner notre confiance. Là où elle passe, son ombre dévastateur laisse toujours des blessures dans les cœurs, plaies parfois incurables»*, avait-il souligné.

Repos éternel à l'artiste dont les œuvres continuent à parler plus forts que les commentaires!

Alain-Patrick MASSAMBA

ABB S.P.A

Société par actions de droit italien, au capital de 107 000 000,00 Euros
Siège social: 16, Via Vittor Pisani, Milan, Italie, RC Etranger 1513225.

Avis de fermeture de la succursale

ABB S.P.A Process Automation Division- Congo Branch, Succursale du Congo
Adresse: 88, avenue du Général de Gaulle, Centre-Ville, B.P.:1306
S/C PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
Pointe-Noire — République du Congo / R.C.C.M.: CG/PNR/14 B 655

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la société ABB S.P.A, en date du 24 janvier 2020, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, notaire à Pointe-Noire, en date du 22 janvier 2021, sous le répertoire n°029/MN/021, et enregistré à Pointe-Noire (Recette Pointe-Noire Centre), en date du 29 janvier 2021, sous le n°0719, folio 019/20, le Conseil d'administration de ladite société a décidé la fermeture de la succursale ABB S.P.A Process-Automation Division - Congo Branch, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/14 B 655.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué le 18 février 2021, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 21 DA 75. L'inscription de la décision de fermeture de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier et de sa radiation dudit Registre a été constatée le même jour, sous le numéro 93.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

TULLOW CONGO LIMITED

Société de droit de l'Ile de Man au capital de 4000 USD, siège social: 5, Parliament Square, Castleown, Ile de Man / Registre du Commerce: 57369C

Avis de fermeture de la succursale
TULLOW CONGO LIMITED

Adresse: 88, avenue du Général de Gaulle, Centre-Ville, B.P.: 1306
S/C PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
Pointe-Noire — République du Congo / R.C.C.M.: CG-PNR-01-2007-B21-00020

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la société TULLOW CONGO LIMITED, société de droit de l'Ile de Man, en date du 19 février 2020, reçu au rang des minutes de Maître Noel MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 11 août 2020, sous le répertoire n°276/MN/020, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), en date du 14 août 2020, sous le n°4168, folio 153/15, les administrateurs de la société ont notamment décidé de la fermeture de la succursale TULLOW CONGO LIMITED, qui était immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2007-B21-00020.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00005. L'inscription de la décision de fermeture de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier et de sa radiation dudit registre a été enregistrée sous le numéro CGPNR-01-2021-R-00132, en date du 12 janvier 2021.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

LOCATION-GERANCE D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Brazzaville du 25 février 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 02 mars 2021, sous Folio 040/5, numéro 0928, la société dénommée «LAICO BRAZZAVILLE», société anonyme avec conseil d'administration au capital de 1.580.000.000 de FRANCS CFA, dont le siège social est sis avenue Auxence Ickonga, centre— ville, Brazzaville, a donné en location—gérance à la société dénommée «COLORADO», société anonyme avec conseil d'administration au capital de 10. 000. 000 de FRANCS CFA, dont le siège social est sis avenue Auxence Ickonga, centre—ville Brazzaville un fonds de commerce d'hôtellerie exploité sous la dénomination LEDGER PLAZA MAYA—MAYA, sis avenue Auxence ICKONGA, centre—ville, Brazzaville, pour une durée de douze (12) ans, renouvelable pour une durée de cinq (5) ans.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 mars 2021, sous le numéro 21 DA 58.

Mention Modificative a été portée à Brazzaville sur le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «LAICO BRAZZAVILLE» le 04 mars 2021, sous le numéro CG/BZV/08 B 1022.

Fait à Brazzaville, le 08 mars 2021

Pour avis,

La Direction Générale de «LAICO BRAZZAVILLE» S.A.

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL

L'ère Motsépé

Il n'y avait pas vraiment de suspense, mais c'est désormais officiel. Patrice Motsépé a été élu (d'aucuns diront ''nommé'') par acclamation président de la Confédération africaine de football (CAF) pour les quatre prochaines années, vendredi 12 mars 2021 à Rabat (Maroc). L'homme d'affaires sud-africain, unique candidat à ce poste, va pouvoir s'atteler à son programme et aux nombreuses questions sur le football africain exangue.

Le milliardaire est le premier Sud-Africain à occuper ce poste, ce qui fait que désormais, les quatre nations fondatrices de la CAF (Egypte, Soudan, Ethiopie et Afrique du Sud) ont eu à diriger l'instance. Tout un symbole !

Redorer l'image d'une CAF au bord de l'impasse financière est le premier gros défi que Motsépé et son équipe se doivent de relever. En effet, la réputation de l'instance a été sérieusement entachée depuis des décennies par des affaires de corruption ou de mauvaise gestion. Tout le monde attend de Motsépé qu'il soit un vrai patron capable de ramener le calme et la sérénité à la maison, de sorte que l'on ne parle plus que de football sur le terrain. Et surtout, l'extrême urgence pour lui est de stabiliser les finances de l'instance qui af-

Patrice Motsépé

fichent un lourd déficit.

Patrice Motsépé est ensuite attendu sur le terrain du combat que doit mener l'Afrique pour professionnaliser son football. Cela prendra du temps, mais nul ne sait de quoi sera fait demain. Sur ce continent, rares sont les championnats répondant à l'image que l'on se fait du professionnalisme. Excepté les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud, qui peuvent entrer dans cette catégorie malgré leurs imperfections, ailleurs le quotidien des joueurs et des entraineurs est souvent précaire. Une situation qui oblige les plus talentueux d'emprunter le chemin de l'exil et d'appauvrir les championnats locaux.

Toute volonté de développement du foot africain passe donc par la définition claire du statut du pratiquant et des cadres techniques. L'institution ne pourra pas y arriver seule. Elle devrait s'appuyer non seulement sur la FIFA, pourvoyeuse des subventions aux fédérations, mais aussi sur les Etats sans lesquels rien ne peut se faire en Afrique.

S'il est un sujet sensible, c'est bien la périodicité de la CAN, vitrine du football africain, et son format. La FIFA, qui a soutenu Motsépé, voudrait la faire se dérouler tous les quatre ans au lieu de deux ans. Tous les prédécesseurs de Motsépé ont toujours veillé à consolider l'œuvre des anciens et refusé de dilapider cet héritage. Les prochains mois diront si le nouveau patron du foot africain que d'aucuns présentent comme une marionnette de Gianni Infantino, prendra ou non le risque de remettre en question cette périodicité.

Le chantier est énorme, le travail commence dès aujourd'hui. Nombreux espèrent que Motsépé et son équipe réussiront ce challenge et que le visage du football africain ne sera plus celui écorné de ces dernières années.

Jean ZENGABIO

FOOTBALL/ LIGUE 1 DU CONGO

L'inaccessible AS Otohô creuse l'écart

La fin de la phase aller du championnat de Ligue 1 est proche. Elle interviendra le 1er avril prochain après les deux journées et le match remis de la première journée entre JST et AS Otohô. En attendant, son leader est toujours là: l'inaccessible AS Otohô, justement, qui joue et gagne.

Jeudi 11 mars dernier, en effet, en ouverture de la 11e journée de la compétition, l'AS Otohô est descendue au Stade Massamba-Débat et a fait des Diables-Noirs son dixième trophée en l'emportant crânement par 2-0. Deux buts sortis des pieds de Deldy Goyi (20e) et de Mvondo (55e). Cela a fait bourdonner la tête aux ''Jaune et noir'', à cause de leur manque de réalisme dans leur rêve de faire sauter le verrou adverse.

Avec trois nouveaux points dans son escarcelle, le champion en titre caracole ainsi, seul, en tête de classement avec un total de 30 points sur 30 possibles. Un petit joli exploit pour les protégés du DG de la SNPC, Raoul Maixent Ominga! On le voit, Otohô n'a pas encore abandonné le moindre point et entend terminer la phase aller avec le maximum de points. Cette perspective le dope. D'ailleurs, son attaque et sa défense sont, de loin, les plus en vue: 21 buts contre 1 ! Soit une différence de buts de +20.

Sa victime, les Diables-Noirs, engrangent par contre les contreperformances qui les éloignent du trio de tête. Troi-

AS Otohô-Diables-Noirs

sièmes après la 10e journée, ils dégringolent à la cinquième place (17 points) parce que dépassés et par CARA (20 points) qui monte en flèche et par l'AC Léopards de Dolisie (18 points) qui se refait une santé morale.

Les Aiglons sont allés faire dérailler le train des cheminots au Stade Municipal de Pointe-Noire, dimanche 14 mars, ramenant ainsi une précieuse victoire, soit deux jours après la correction infligée par l'AC Léopards au RCB (4-1) au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville.

Les enfants de Talangaï (JST), eux, ont tutoyé Patronage Sainte-Anne (2-0), le jour où les Diables-Noirs sombraient...

De son côté, l'Etoile du Congo (22 points), deuxième au classement, s'attaque à des cibles. Elle a, ainsi, pris le meilleur sur l'Inter Club (1-0) vendredi 12 mars. FC Nathalys et Nico-Nicoyé avaient, eux, choisi le chemin du match nul (0-0) au Stade Municipal de Pointe-Noire.

La dernière rencontre de la 11e journée a vécu dimanche 14 mars. FC Kondzo a réussi un éclair de génie libérateur pour s'offrir une victoire aux dépens du V.Club-Mokanda (1-0) au Stade Massamba-Débat.

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats: Diables-Noirs-AS Otohô (0-2), JST-Patronage Sainte-Anne (0-2), Inter Club-Etoile du Congo (0-1), RC Brazza-AC Léopards (1-4), FC Nathalys-Nico-Nicoyé (1-1), FC Kondzo-V.Club-Mokanda (1-0), AS Cheminots-CARA (1-2).

MERCURIA E&P CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration au capital 100.000.000 Francs CFA
Siège social: 88, avenue du Général de Gaulle, B.P.: 1306, Pointe-Noire,
République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2020-B15-00001

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, à Genève, du 30 septembre 2020, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 5 février 2021, sous le répertoire n° 057/MN/021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 février 2021, sous le no 1049, folio 25/52, les administrateurs de la société ont notamment décidé de:

-prendre acte de la démission de Monsieur Christian COULTER, de son mandat d'administrateur avec effet au 30 septembre 2020 ;

-coopter Monsieur Benjamin CARBONNIER, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Christian COULTER, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022;

2. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique dans le cadre de l'Assemblée générale à caractère mixte en date, à Genève, du 15 décembre 2020, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 5 février 2021, sous le répertoire n°058/MN/021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 février 2021, sous le n°1047, folio 25/50, l'actionnaire unique de la société a notamment décidé:

-à titre ordinaire, de ratifier la nomination de Monsieur Benjamin CARBONNIER, en qualité de nouvel administrateur, faite à titre provisoire par le conseil d'administration en date du 30 septembre 2020 ;

-à titre extraordinaire:

*de transférer le siège de la société dans les limites de la ville de Pointe -Noire, au 2ème étage, Immeuble Tangu Center, en face du lycée Technique Poaty Bernard, B.P.: 1307, à Pointe-Noire, République du Congo;

*de modifier corrélativement l'article 5 des statuts de la société dont la rédaction est désormais la suivante:

« ARTICLE 5- SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à Pointe-Noire (République du Congo), au 2e étage, Immeuble Tangu Center, en face du lycée technique Poaty Bernard, B.P.: 1307.

Il pourra être transféré en tout endroit de ladite ville, par simple décision du Conseil d'administration et il pourra, conformément à l'article 451 de l'Acte Uniforme, être transféré dans les limites d'un même Etat partie à l'OHADA, par décision du Conseil d'administration, qui modifiera en conséquence les statuts, sous réserve de la ratification de cette décision par la plus prochaine l'assemblée générale ordinaire, et partout ailleurs en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire.

Le refus de l'assemblée générale ordinaire de ratifier le déplacement du siège social, aura pour conséquence de rendre caduque la décision du Conseil d'administration, et des nouvelles formalités doivent être accomplies pour informer les tiers du retour au siège social précédent.

La société peut décider l'ouverture de toutes succursales, agences, bureaux, partout où le Conseil d'administration le jugera convenable, conformément à la réglementation en vigueur.»

* d'adopter les statuts de la société mis à jour.

Dépôt desdits procès-verbaux et des statuts mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous les numéros CG-PNR-01-2021-D-00057 et CG-PNR-012021-D-00058.

L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous les numéros CG-PNR-01-2021-M00585 et CG-PNR-01-2021-M-00586, en date du 26 février 2021.

Pour avis,
Le Conseil d'administration

La dimension sociale du projet de société du Président Denis Sassou-Nguesso «Ensemble, poursuivons la marche»

Le social se définit comme relatif à un groupe d'individus (êtres humains) considérés comme un tout (société) et aux rapports de ces individus entre eux. Et selon le dictionnaire des sciences humaines: «La politique sociale est l'ensemble des interventions publiques visant à améliorer les conditions de vie des populations et plus spécialement des personnes vulnérables. C'est donc un moyen pour conquérir le bien-être et une exigence, si un pays veut prétendre à son développement. Par exemple, les interventions publiques visant à favoriser l'accès de tous à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au nom de la justice sociale.

C'est aussi une question de solidarité entre l'ensemble des communautés vivant sur un même espace, partageant un même destin. C'est en même temps, une politique de répartition équitable des biens en faveur de certains groupes sociaux. Les politiques sociales sont un instrument de développement. Lequel ne peut intervenir dans un pays que si toutes les couches de la société accèdent «au minimum vital de nourriture, de l'eau potable, du respect de la dignité humaine, de la sécurité individuelle et collective.» (dictionnaire des sciences humaines, p. 269. C'est dans ce sens que (Haubert et Rey, 2000: p 249) soutiennent que *«l'Etat doit respecter un certain nombre de préalables à la base de toute avancée vers le développement, parmi lesquels, la satisfaction par l'Etat des droits sociaux les plus fondamentaux, à savoir: droit à la sécurité, droit à la nourriture, droit au travail, droit au logement, droit à la santé, droit à l'éducation.»*

Aussi doit-on créer les jalons pour la construction de ce bien-être et de ce développement, accessibles et réalisables pour les nations qui le souhaitent, à condition de prendre en compte les facteurs importants qui le sous-tendent, particulièrement ceux liés à: l'éducation; la santé; l'assistance publique; la sécurité sociale ; les pensions de vieillesse.

Le Candidat Sassou-NGuesso, tout au long de sa gestion passée, grâce à sa clairvoyance et sa détermination, a réservé une part centrale au respect de ces préalables et ses réalisations par rapport à l'amélioration de l'accès de tous aux services sociaux de base en témoignent.

Dès lors, la stratégie sociale mise en place par le Président-candidat vise la réduction de la vulnérabilité économique et sociale, le développement inclusif des populations et la consolidation de la cohésion sociale. Jusqu'à ce jour, le Candidat a pu bien mener à bien sa politique sociale, malgré la crise économique, financière et sanitaire due à la COVID-19. Plusieurs exemples de réalisations illustrent les différentes interventions positives du Candidat en faveur des populations.

On peut citer, à titre d'exemple: le cas de l'électricité, pilier de la modernisation avec: l'implantation du barrage hydro-électrique d'Imboulou, la réhabilitation et la construction des lignes très haute tension, l'édification du barrage électrique de Liouesso, la mise en service de la ligne électrique Ollombo-Abala, Djambala-Lékana, etc.

Dans le domaine de lutte contre la précarité, on peut citer: les projets Lisungi et Téléma.

L'accès à l'eau, projet «Eau Pour Tous» et d'innombrables systèmes d'adduction d'eau potable.

Santé: formation de 2000 médecins, la gratuité des soins, pour ne citer que celles-là.

Aujourd'hui, le Candidat Sassou-Nguesso a tout un programme pour sa politique sociale où le développement est pris aussi bien sous l'angle humain, qu'économique avec comme objectif la réduction de la pauvreté. En effet, un peuple qui est satisfait de ses besoins matériels, sanitaires, en matière d'éducation, est apte à participer aux efforts qui conduisent au développement. Car selon le dictionnaire des sciences humaines (p 269): *«Les pays qui ont investi dans les ressources humaines ont été en mesure de produire de la croissance, dont le réinvestissement économique et social des résultats, favorise de nouveaux élans».*

C'est dans ce sens que dans son nouveau projet de société, le Candidat Sassou-Nguesso réserve le volet 4 au progrès social pour tous dans la solidarité et fait ainsi de la lutte contre la pauvreté le cœur de sa politique de développement.

Sa vision est que «Chaque Congolaise et Congolais, là où il se trouve, soit pris en charge par l'Etat ou la collectivité nationale, dans sa vie de tous les jours ou à des moments difficiles de sa vie (maladie, insuffisance de revenus, chômage etc.).

Le Candidat promet qu'au cours de son prochain mandat, l'accent sera mis sur: l'offre de l'électricité et de l'eau potable, à la portée de tous les ménages; l'accès de tous aux soins de santé; l'extension de la couverture sociale à toutes les catégories de la population ; l'assainissement et la modernisation des villes ; la promotion de l'habitat social en zone urbaine ; l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales ; l'emploi et l'égalité des chances des jeunes.

Pauline Issongo

Dans la pratique, cette vision se traduira par les actions suivantes:

Offrir l'électricité et l'eau potable à tous à moindre prix en menant les actions suivantes:

- Encourager les investissements visant à augmenter les capacités de production et de distribution de l'électricité et de l'eau ;
- Donner en concession les infrastructures publiques de production existantes en vue de leur extension et d'une meilleure gestion;
- Connecter toutes les agglomérations du pays au boulevard énergétique national ;
- Améliorer la couverture des zones rurales en électricité et en eau potable par la poursuite intensifiée des opérations «Electrification rurale» et «Eau pour tous» ;
- Assurer une meilleure gouvernance des services publics pour l'électricité et l'eau, afin de parvenir à la baisse des prix facturés aux ménages.

Offrir des soins de santé de qualité à tous par la mise en œuvre des actions suivantes:

- Développer des modes alternatifs et complémentaires de financement du système sanitaire ;
- Achever la construction et l'équipement des 12 hôpitaux généraux répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- Rénover le CHU de Brazzaville, les hôpitaux généraux existants ainsi que les hôpitaux de référence de tous les districts et communes ;
- Poursuivre la formation des personnels de santé en plus grand nombre, pour une meilleure couverture de l'espace territorial ;
- Garantir l'accessibilité des soins à toutes les populations par le truchement de la couverture médicale universelle ;
- Créer des unités mobiles de santé qui procureront des soins de santé aux populations des zones dépourvues de toute structure sanitaire ;
- Encourager la médecine privée, tout en encadrant les tarifs pratiqués par elle ;
- Revaloriser tous les métiers de la santé.

Etendre la protection sociale à l'ensemble de la population par les actions ci-après:

- Mettre en place des financements appropriés de la sécurité sociale ;
- Rendre opérationnels tous les régimes de sécurité sociale ;
- Elargir le dispositif «Lisungi», afin que tous les ménages vulnérables puissent en bénéficier ;
- Développer d'autres mécanismes de soutien aux sans revenus.

Assainir et moderniser les lieux de vie des populations par la réalisation des actions suivantes:

- Rendre accessible, par la route ou par voie d'eau, tout village de plus de 100 habitants ;
- Doter progressivement l'ensemble des villes des infrastructures de qualité ;
- Restructurer tous les quartiers dits précaires des grandes villes;
- Rénover et étendre les réseaux de distribution d'eau potable ;
- Nettoyer en permanence les villes en y organisant le ramassage des ordures, le curage des caniveaux et des collecteurs, l'entretien des artères, des places et jardins publics ;
- Intensifier, au travers des services publics d'hygiène, la lutte anti vectorielle et la lutte contre les rongeurs ;
- Favoriser la construction des logements sociaux aussi bien par l'Etat et les collectivités locales que par les promoteurs privés ou en mode partenariat public-privé ;
- Poursuivre l'amélioration du système de transport public urbain à Brazzaville et Pointe-Noire et promouvoir ou encourager le développement du transport urbain dans d'autres localités ;
- Développer la couverture verte des villes, en exigeant de toutes les municipalités la mise en place d'un seuil minimum d'espaces verts.

Promouvoir l'habitat social en zone urbaine en menant les actions ci-après:

- Construire des logements sociaux de qualité ;
- Faciliter l'accès à la propriété ;
- Mettre en place un cadre fiscal attractif ;
- Solliciter des professionnels du bâtiment pour la construction des logements, à l'image des expériences réussies de Pointe-Noire dans le secteur privé (Tchikobo).

Améliorer les conditions de vie dans les zones rurales en menant les actions suivantes:

- Renforcer les capacités d'électrification et d'adduction d'eau potable en zone rurale ;
- Améliorer l'accès à l'éducation et aux soins de santé ;
- Mécaniser l'agriculture.

Procurer l'égalité des chances et l'emploi aux jeunes, en menant les actions ci-après:

- Mettre à contribution les autorités locales, à tous les niveaux de responsabilité, afin qu'elles veillent à ce que tout enfant en âge d'aller à l'école y aille, dans les meilleures conditions possibles ;
- Concevoir et mettre en place un système de surveillance et de lutte contre le décrochage scolaire ;
- Elargir, autant que faire se peut, la pratique des cantines scolaires ;
- Rehausser la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques, tout en évitant d'avoir des classes aux effectifs pléthoriques ;
- Privilégier la formation professionnelle et l'apprentissage pour les jeunes n'ayant pas des aptitudes à poursuivre des longues études;
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en les aidant à créer leur propre entreprise ou à obtenir des emplois subventionnés dans des entreprises existantes ;
- Valoriser tous les métiers que pourraient exercer les jeunes, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, en organisant leur accès à la couverture sociale offerte par la caisse de pension des professionnels du secteur privé.

On peut conclure qu'avec le nouveau projet de société du Candidat-Président Denis Sassou-Nguesso, «Ensemble, poursuivons la marche», l'objectif du développement du Congo au plan social sera atteint.

Pauline ISSONGO
Porte-parole aux questions sociales et culturelles

AFRICA TAX AND LEGAL SERVICES
En sigle A.T.L.S
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/19B447

TELENUM + CONGO SA
Société Anonyme avec administrateur Général
Au capital de 10 000 000 francs CFA
Siège Social: Avenue Amilcar Cabral, les Tours Jumelles
B.P.: 13022, centre-Ville.
RCCM: CG/BZ/14 B 5232, République du Congo

ANNONCE LEGALE

RENOUVELLEMENT DU MANDAT

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société TELENUM CONGO SA, en date du 26 Juin 2020, il a été procédé:
Au renouvellement du mandat de l'Administrateur Général
L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de Monsieur David MIGNOT, Administrateur Général, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
Au renouvellement du mandat de l'Administrateur Général Adjoint
L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de Monsieur Benjamin BELLE, administrateur général adjoint, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique sous le numéro 20 DB 230, le 17 Décembre 2020.
Insertion modificative au RCCM n° CG/PNR/14 B5232.

Pour avis.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La République du Congo annonce une émission obligataire de 100 milliards de francs CFA

Brazzaville, le 4 mars 2021 - La République du Congo s'apprête à lancer une émission obligataire par appel public à l'épargne. Cet emprunt de 100 milliards FCFA, dénommé «EOCG 6,25% NET 2021-2026», est assorti d'un taux d'intérêt net de 6,25%, pour une maturité de 5 ans. L'opération s'effectuera sur le marché financier régional de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

L'émission obligataire lancée par l'État congolais permettra de favoriser la croissance hors pétrole tout en œuvrant à la diversification économique du pays. © Alamy

La période de souscription est prévue du 12 au 20 mars 2021.

La République du Congo dédiera le produit de cette émission au financement de projets inscrits dans la loi de finances 2021 qui ont vocation à contribuer au développement économique et social du pays, ainsi qu'à l'apurement partiel de la dette intérieure afin de favoriser la stabilité financière et la croissance hors pétrole. Les projets inscrits dans la loi de finances 2021 qui bénéficieront de cet emprunt obligataire s'inscrivent notamment dans les domaines des infrastructures routières, sanitaires, scolaires et énergétiques ainsi que de l'économie forestière.

Malgré les réformes structurelles engagées ces dernières années, l'économie congolaise a été, comme la plupart des économies à travers le monde, touchée par la pandémie de Covid-19. La dégradation de l'environnement international et la contraction de l'activité économique nationale suite à la baisse de la production et des revenus pétroliers ont impacté négativement la situation macroéconomique du pays.

Cependant, les perspectives économiques du Congo sur les cinq années à venir sont en constante amélioration. La relance de la demande mondiale des matières premières devrait soutenir et redresser l'activité économique. Le PIB réel va renouer avec la croissance en 2021, alors que sont attendues des améliorations au niveau des comptes extérieurs et du solde budgétaire.

En outre, l'opération engagée d'apurement de la dette intérieure devrait permettre de relancer la demande globale et d'améliorer la gestion des finances publiques. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 4,4% en 2022. L'émission obligataire lancée par l'État congolais permettra de favoriser la croissance hors pétrole tout en œuvrant à la diversification économique du pays, dans un contexte de réflexion globale relative au développement des pays du continent en période post Covid-19.

« Nous sommes dans une période particulière, à la fois complexe pour les économies et les sociétés du continent, mais très intéressante puisqu'elle nous donne l'opportunité de repenser nos manières d'agir pour le développement de nos pays. Le tournant majeur que nous vivons ne doit pas être ignoré. Sur la base du dernier Plan national de développement (2018-2022), les financements dont bénéficiera l'État congolais lui permettront, en adéquation avec une conjoncture économique s'annonçant meilleure, de mobiliser ses forces pour améliorer la gouvernance, renforcer le capital humain et diversifier l'économie du pays. » - Calixte Nganongo, Ministre des Finances et du Budget de la République du Congo.

Le ministère des Finances et du Budget congolais est accompagné par AXE Capital Corporation pour la partie conseil ; l'arrangeur et chef de file de l'opération obligataire est la société ESS Bourse, basée à Douala, au Cameroun. La valeur nominale des titres sera de 10 000 FCFA avec une période de différé du capital de deux ans. Un mécanisme de sûreté est mis en place à travers l'ouverture d'un compte séquestre à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) afin de sécuriser les remboursements.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de Consultants-Individuels)

REPUBLIQUE DU CONGO

Projet de Développement des Compétences et des Ressources

Humaines (PDRCH) AMI N° 002-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education

Référence de l'accord de financement: Prêt FAD2100150033294

NO d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de

Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l 'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant individuel chargé de l'installation réseau et du développement d'un site web à la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du Ministère de l'Enseignement technique et Professionnel, de la formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: (i) la collecte les données, la préparation de la base des données et le projet architecture du site ; (ii) développement du site et installation du réseau internet ; (iii) formation du personnel dans la gestion et la mise à jour du site Web ; (iv) assistance technique. La mission se déroulera à Brazzaville pour une durée de deux (2) mois et six (6) ouvrés.

2. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution», invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations: (i) lettre de motivation datée et signée ne dépassant pas deux pages (ii), Curriculum Vitae (CV) détaillé et récent mettant en exergue les prestations similaires ; (iii) copies de diplômes, attestations diverses).

3.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant individuel seront conformes aux «Règles et procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse: http://www.afdb.org.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (notamment les TDRS) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants : de lundi à vendredi, de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale (TU+I) ; case 252, camp des Sommeilleux, derière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo-Tél.: (242) 06.632 54.06./06.630.46.03 -E-mail . sec.pdcrh@outlook.com, avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

5. Les dossiers d'expression d'intérêt doivent porter expressément la mention «AMI N°0022019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP- «Recrutement d'un consultant individuel chargé de l' installation réseau et du développement du site web de la DEP/METPFQE-République du Congo » et être déposés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 31 mars 2021, à 12h00, heure locale (TU+1)

La Coordonnatrice du PDCRH,

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

(Pour le recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'étude sur le portrait des métiers, le développement des contenus de formation et de la formation initiale des formateurs dans le domaine du bois et des mines pour l'ETPFQE).

Pays: République du Congo

Agence d'exécution: Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)

Nom du Projet/Etude: Etude sur le portait des métiers, le développement des contenus de formation et de la formation initiale des formateurs dans le domaine du bois et des mines pour l'ETPFQE.

Numéro de Prêt : 210015003324

Nom de la Demande de Propositions (DDP): N° 003 -2020/ METPFQE/CAB/ PDCRH-CEP

Méthode de sélection: Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SBQC)

Date de publication de l'AMI: 22 mars 2019

Date de publication de la DDP: 17 mars 2020

Date d'ouverture des propositions techniques: 26 juin 2020

Date d'ouverture des propositions financières: 24 septembre 2020

Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié: 03 mars 2021

Nom de l'attributaire du Contrat: Société Française d'exploitation des Ressources Educatives (SFERE)

Nationalité: Française

Adresse: 8, Avenue des Minimes, 94300 Vincennes, France: Téléphone: +33 1 41 74 70 00 ; Email : contact@sfere.fr; mechab@sfere.fr

Montant du Contrat: 426.271 Euros (279.615.446 F. CFA) HT/HDD

Date de démarrage du Contrat: 17 mars 2021

Durée d'exécution du Contrat: Dix (17) mois

Synthèse de l'objet du Contrat: L'objectif de ce contrat est de réaliser le portrait des métiers, dé produire selon l'approche par compétence (APC), le référentiel de formation professionnelle des secteurs du bois et des mines.

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'UCP-PDCRH au plus tard le 17 mars 2021. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

Contacts : 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Bacongo, Brazzaville
Téléphone (+242) 06.632.54.06/ 06.630.46.03

La Coordonnatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA